ESTIMATES

Law Commission of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2003

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/81-2003
ISBN 0-660-62407-9

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2003 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Law Commission of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

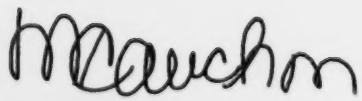

Martin Cauchon
Minister of Justice

104-06503/

Table of Contents

Messages **1**

President's Message 1
Management Representation 3

Context **4**

Mission 4
Mandate 4
Organizational Structure 5
Business Line Description 5
Independence 6
Resources 6
Partnerships 6
Organizational Challenges and Response 7
Risks and Risk Management Practices 8

Performance **9**

Strategic Outcome 9
Key Target Areas 9
Overall Results and Resource Linkage 11
Effective Management Practices 16
Lessons Learned 17

Annex 1—Financial Tables **18**

Annex 2—Statute Administered **20**

Annex 3—Contact Information **21**

Messages

President's Message

I am pleased to present the 2002–2003 Performance Report of the Law Commission of Canada. Law reform is of primary importance to Canadians, and they show this by their participation in our work. During the last year, the Commission has pursued its innovative research and engagement agenda through partnerships with a large number of research and citizens' organizations.

The Commission exercises its leadership through ideas. The mandate of the Commission is to stimulate critical debate and create new concepts of law. It does so by assessing both the content of our public policy and the concepts that structure our justice system.

- For example, last year the Commission released a discussion paper entitled *What is a Crime? Challenges and Alternatives*. This discussion paper challenges the way in which society responds to behaviours that it is trying to discourage. Why do we use the criminal justice system instead of other forms of intervention to control unwanted behaviour? Are the alternatives to criminal justice sufficient to respond to the needs of our society? What can be done to lessen the feeling of insecurity that supports the call for criminal law strategies?

The Commission stimulates change by framing better exchanges between concerned members of society.

- For example, the Commission assembled security practitioners, citizens' groups and decision-makers in a very successful conference in Montréal in February 2003. *In Search of Security* was the culmination of 10 months of consultation and research on the transformation of the world of security and the increased presence of private actors in maintaining order. The conference was an unqualified success because it gathered together the many groups involved in the security field: police officers, unions, police chiefs, citizens, private security guards, buyers and sellers of security, judges, academics in the fields of criminology, law, economics and political science, and decision-makers at both the provincial and federal level. The participants came from over 30 countries. At stake was our response to the increased demand for security and protection both pre- and post-September 11. Is it possible to fulfill our demand for security? What are the promises and dangers of partnerships between the private and public sectors in the field of security?

Democratic law reform requires a citizenry that participates in the debates surrounding issues of justice. The Commission is committed to broadening the range of actors involved in law reform and to increasing the capacity of marginalized groups to engage in discussions of law reform.

- For example, through its project on the reform of democratic institutions the Commission created discussion kits that have been used in schools, colleges and

universities. It also organized public forums where citizens expressed their aspirations and gathered information and strategies to enhance their participation in democratic institutions.

These initiatives and those described in this Performance Report reflect the Commission's relevance to Canadian society. Canadians are entitled to good law and to a legal system that fulfills their aspirations for justice. The law reform process is part of our search for a just and equal society.

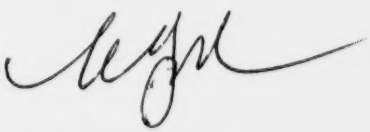

Nathalie Des Rosiers
President

Management Representation

Performance Report for the Period Ending March 31, 2003

The Law Commission of Canada is pleased to submit its Performance Report to Parliament and to the Canadian public.

To the best of my knowledge the information provided in this document accurately portrays the Commission's mission, mandate, priorities and results achieved. The information provided is consistent with the reporting principles contained in the *Departmental Performance Reports 2003 Preparation Guide*, namely to:

- Provide a coherent and balanced picture of performance that is concise
- Focus on outcomes achieved
- Associate performance with earlier commitments
- Set performance in context
- Link resources to outcomes achieved

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the preparation of this document. I believe that Parliament and the Canadian public can have confidence in the methodology and information presented in this report to substantiate the Commission's performance.

Name: 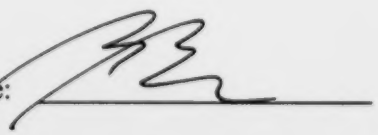

Date: 16 sept. 2003

Context

Mission

The raison d'être of the Law Commission of Canada is best expressed in its mission statement, which is:

> **To engage Canadians in the renewal of the law to ensure that it is relevant, responsive, effective, equally accessible to all, and just.**

Information about the Law Commission of Canada and its mission are available on its Web site at http://www.lcc.gc.ca/en/.

Mandate

The mandate of the Law Commission of Canada is derived from the *Law Commission of Canada Act*, which came into force in April 1997. The legal mandate of the Commission is "to study and keep under systematic review, in a manner that reflects the concepts and institutions of the common and civil law systems, the law of Canada and its effects."

The Commission is directed under section 3 of the *Law Commission of Canada Act* to focus on four orientations:

- **New Concepts of Law**: The Commission is to work toward the development of new concepts of law and new approaches to law.
- **Efficiency and Accessibility**: The Commission is to consider measures to make the legal system more efficient, economical and accessible.
- **Stimulating Critical Debate**: The Commission is charged with stimulating critical debate about the law and how it operates in Canadian society. It is encouraged to forge productive networks with academic and other communities to ensure cooperation and coordination in law reform initiatives.
- **Eliminating Obsolescence and Anomalies**: The Commission is to work toward the elimination of obsolescence and anomalies in the current law.

The *Law Commission of Canada Act* can be found on the Commission's Web site at http://www.lcc.gc.ca/en/about/lcca.asp.

Organizational Structure

The Law Commission is an independent departmental corporation accountable to Parliament through the Minister of Justice. The Governor in Council appoints the President and four part-time Commissioners on the recommendation of the Minister for terms not exceeding five years. The Commission is supported by a small Secretariat headed by an Executive Director.

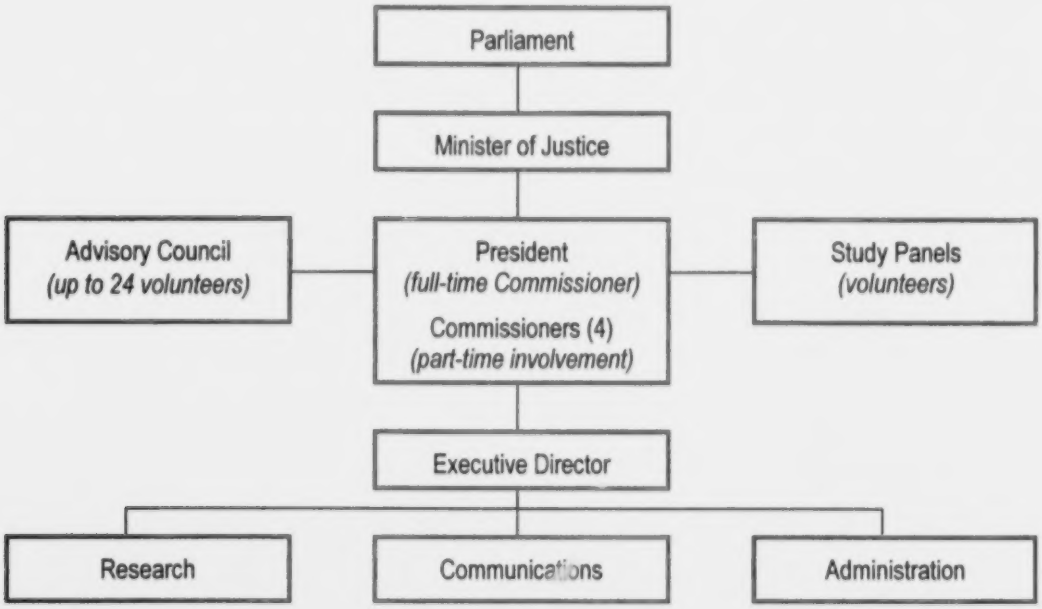

The Commission has an Advisory Council of up to 24 volunteers who reflect Canada's socio-economic and cultural diversity and represent a broad range of disciplines. The Council provides advice on the Commission's strategic direction, long-term research program, performance review and other relevant matters.

Study panels are appointed as needed to provide advice on specific research projects. Each panel is headed by a Commissioner and comprises volunteer experts from multiple disciplines and members of affected communities. To support the study panels, research contracts are given to recognized experts in the private sector and academia.

Business Line Description

The Commission fulfills its mandate through the promotion of relevant research that directly engages Canadians in the renewal of the law. The Commission develops and conducts research programs to further understand the role the law can and should play in Canadian society.

The Commission uses a variety of approaches to consult with Canadians. Aside from the publication and distribution of reports, the Commission takes advantage of other media

and fora, disseminating studies electronically, producing videos and radio programs, sponsoring conferences and seminars, and organizing news conferences and town hall meetings.

The Commission's findings and proposals are summarized in discussion papers that are widely disseminated. On occasion, these discussion papers may be formulated into recommendations to Parliament and other decision-makers.

Independence

As directed by the *Law Commission of Canada Act*, the Commission is responsible for providing independent advice on reforming Canadian law. This advice is to be based on the knowledge and experience of a wide range of groups and individuals. Accordingly, the Commission operates as an autonomous organization, accountable to Parliament through the Minister of Justice.

Independence from the Department of Justice permits the Commission to undertake multidepartmental law reform projects that are not necessarily driven by the government's legislative agenda. As an independent agency, the Commission can be effective at taking a longer-term view of the legislation, institutions and policies necessary to respond to complex, evolving issues.

Resources

The Commission is funded primarily through parliamentary appropriations and it is authorized to spend income collected over the course of the year. Salaries, research contracts and operational overhead costs account for most of the Commission's expenditures.

An overview of the Commission's expenditures for the period ending March 31, 2003, can be found in Annex 1.

Partnerships

Many law reform issues have both federal and provincial dimensions, and require concerted action by many governments. The Commission works with provincial law reform commissions and departments of justice on research into coordinated policy responses to law reform issues. The Commission also works with many organizations to conduct research, organize or participate in fora and conferences, and publish and distribute research material.

The Commission regularly solicits and formally assesses proposals from potential partners. Partnerships are considered essential to creating economies of scale and leveraging synergies with interested parties.

Examples of partnerships include the following:

- "Relationships in Transition"—an annual competition for researchers from all disciplines, held in association with the Social Sciences and Humanities Research Council;
- an annual competition to recruit two virtual scholars in residence at the Commission, held in association with the Social Sciences and Humanities Research Council;
- a multiyear agreement with the Canadian Association of Law Teachers, the Canadian Law and Society Association and the Council of Canadian Law Deans to hold an annual competition entitled "Legal Dimensions," in which participants prepare scientific documents on an issue related to the Commission's research program;
- a joint project with the British Columbia Law Institute to conduct research on issues affecting senior citizens, as well as one with the Canadian Policy Research Networks on intergenerational relationships;
- close collaboration with several community and voluntary organizations, both national and international (for example, the Commission works with YOUCAN on electoral reform, with the Indigenous Bar Association on fiduciary relationships, and with the U.S. National Institute of Justice on order and security);
- advice and assistance from other government departments and agencies, including Elections Canada (in the area of electoral reform) and the Department of the Solicitor General of Canada (with the organization of the international conference on order and security); and
- partnerships with various publishers for the publication and distribution of Commission research: publishers include Les Presses de l'Université Laval, UBC Press, the University of Ottawa Press, Les Éditions Thémis, the University of Toronto Press and Carswell.

Organizational Challenges and Response

Members of democratic societies have major expectations with regard to the law. They want to be subject to the rule of law and, therefore, desire a legal system that is relevant and in which everyone can fully participate.

The social and legal issues facing Canadians are complex. Some issues are not fully understood and require multidisciplinary study and investigation—involving social, economic and cultural considerations—simply to determine their nature and scope.

Social and economic changes continually test the capacity of the law to adequately respond to expectations and complexities. Citizens demand that the law be reformed as society evolves. However, citizens' expectations and their diagnosis of the impact of social changes on the law are often contradictory. The Commission has the challenge of facilitating an informed public discussion of the issues involved in law reform.

The complexity of the transformations affecting Canadian society suggests that simplistic legal solutions will not be adequate. The dynamic and changing relationships between citizens need to be reflected in the law. Since its inception, the Commission has explored how the law operates in the framework of the relationships that people develop among themselves. The Commission's research program is structured around four general themes: personal relationships, social relationships, economic relationships and governance relationships.

These themes emphasize the supremacy of relationships in modern society, and the role of the law in shaping them. It is relationships—not specific legal rules—that constitute the starting point of the Commission's research. Studies analyse relationships not because they are passive reflections of legal concepts, but because they are dynamic social institutions.

Risks and Risk Management Practices

Most of the Commission's operational risks relate to its research projects. Advice is received from the Advisory Council on the relevance of proposed research, and a standardized approach is used to solicit research proposals. The Commission assesses proposals against predetermined criteria such as the credibility of the research partner and the complexity of the proposed research. Commission research officers manage projects in accordance with perceived risks, and research reports are reviewed thoroughly. Commissioners approve research reports for publication.

The Commission has documented its management control framework, including its mission, mandate, guiding principles, strategic directions, priorities, project selection criteria, and key operational policies and procedures for managing research projects.

As part of its modern comptrollership capacity assessment, the Commission will consider the benefits of defining its risk profile and developing a formal risk management policy or framework. The capacity assessment will be completed in September 2003, and senior management has committed to developing an action plan to address the opportunities for improvement that the assessment identifies.

Performance

Strategic Outcome

The strategic outcome of the Commission is independent advice on reforming Canadian laws, legal institutions and procedures to ensure that they are aligned with the changing needs of Canadian individuals and society.

For the period ending March 31, 2003, total actual expenditures for the strategic outcome were $3,250,000, which represents the net cost of the program as detailed in Annex 1, Table 2.

Key Target Areas

Given the nature of the Commission's mission and mandate, and the research and discussion required to achieve the strategic outcome, results are defined in relation to the Commission's ability to stimulate research and discussion on legal matters of public interest, to advance new concepts of law, and to develop recommendations for consideration.

Ultimate outcomes such as renewal of the law require a long-term perspective and depend on the agenda of various governments and their willingness to implement the Commission's recommendations. Such ultimate outcomes are therefore not considered to be directly within the Commission's control.

To achieve its strategic outcome, the Commission conducts activities in four key target areas. These areas reflect issues of concern for Canadians and get to the heart of Canadians' relationship with the law and legal system.

- **Personal relationships**
  Much of Canadian law is based on assumptions about how people organize their private lives, and how they relate to their partners, parents, children and others close to them. These assumptions may not adequately or accurately reflect the reality of current relationships. The Commission examines how laws can be designed to respond more effectively to Canadians' personal relationships.

- **Governance relationships**
  The capacity of citizens to participate meaningfully in the democratic process poses challenges for the design of public institutions. Canadians are disengaging from these institutions, and are more sceptical about their capacity to respond to legitimate expectations. The Commission is studying decision-making and institutions, both public and private, and is exploring processes for effective governance in a framework of openness and accountability.

- **Economic relationships**
  The changing character of the workplace, the creation of new forms of property and wealth, the recognition of the significance of both paid and unpaid work, new methods of doing business, globalization, and the emergence of a knowledge-based economy all have important consequences for those entering the labour market, and for those whose current employment is threatened. The Commission explores how best to structure the law to enhance Canada's economic strength while protecting fundamental social values.

- **Social relationships**
  In Canada's socially and demographically diverse society, more people are identifying themselves both as members of society as a whole and as members of groups and communities. They are finding recognition and purpose in the groups and communities with which they choose to be associated, or to which they are assigned by others. The Commission conducts research on how the legal system recognizes and supports diverse social relationships in a changing socio-demographic context.

The Commission also began work on a fundamental question that involves all four key target areas: what is a crime? The objective of this research is to identify why certain behaviours are conceptualized as crimes, and to determine the impact of this conceptualization on personal, social, economic and governance relationships.

In addition, the Commission continued to follow up on the report *Restoring Dignity: Responding to Institutional Abuse* in Canada, which was published in 2000. The Commission is determining how the report has been received by a variety of audiences, and promoting research in line with the report's recommendations.

A detailed overview of activities related to each key target area is provided in the Commission's Annual Report for 2002–2003, which reports on commitments outlined in the Commission's Report on Plans and Priorities for 2002–2003.

The Commission's Annual Report for 2002–2003 can be accessed on the Commission's Web site at http://www.lcc.gc.ca/en/about/rapports/2003/ra2003/html/toc.asp.

The Commission's Report on Plans and Priorities for 2002–2003 can be accessed on the Commission's Web site at http://www.lcc.gc.ca/en/about/rapports/2002/rpp.asp.

The next section presents a summary of commitments, activities, results and resources for each key target area, and for the Commission's other target areas.

Overall Results and Resource Linkage

Key Target Area: Personal Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Much of Canadian law is based on assumptions about how people organize their private lives, and how they relate to their partners, parents, children and others close to them. These assumptions may not adequately or accurately reflect the reality of current relationships. As a result, some legal policies derived from them are obsolete and counter-productive. Since its beginning, the Commission has launched a number of studies that look closely at relationships of dependence and interdependence. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore how the law imagines and constructs personal relationships, and how it may, in consequence, palliate or exacerbate power imbalances that can lead to abuse and exploitation. **For 2002–2003, the Commission committed to identify and propose more responsive and effective ways for the law to support older adults and their personal relationships.**	***Justice Between the Generations*** Research and discussion aimed at examining legal distinctions between generations: ▪ Research on age distinctions, relationships between generations and intergenerational justice issues. ▪ Presentation of a draft discussion paper to an expert panel for review and comment. ▪ Partnership with the Social Sciences and Humanities Research Council for a professor to work with the Commission in advancing concepts of intergenerational justice. ▪ Contest to seek the views of young Canadians on what can be done to ensure that young people and older adults are treated fairly, without discrimination, while promoting justice and sharing between generations.	▪ The research will examine the impact of the law and its administration on relationships between older adults and children and youth. Results to be achieved include an analysis of age-related benefits in the law and their impact on intergenerational relationships. ▪ Members of the study panel discussed the proposed content, issues and methodologies, and provided suggestions on additional contacts, consultations, research and events. ▪ Perspectives were obtained on intergenerational issues, such as each age group's perception of the other, the contributions of each group to society, laws and policies that make distinctions based on age, the impact of an aging population, and the role of government in providing assistance to young people and older adults.
	Beyond Conjugality ▪ On January 30, 2003, the President of the Commission made a presentation on same-sex marriage to the House of Commons Standing Committee on Justice and Human Rights. The presentation was based on recommendations drawn from the Commission report *Beyond Conjugality: Recognizing and Supporting Close Personal Adult Relationships*. The presentation focused on the last chapter of the report, which reviews the role of governments in the legal organization of personal relationships.	▪ The presentation to the House of Commons Standing Committee on Justice and Human Rights highlighted the Commission's view that the current legal infrastructure's approach to close personal adult relationships is inadequate. The President argued that Canadian law currently does not provide sufficient recognition of and legal infrastructure for relationships that are not conjugal.

Actual appropriations allocated to personal relationship activities for the period ending March 31, 2003: $437,080

Overall Results and Resource Linkage

Key Target Area: Personal Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Much of Canadian law is based on assumptions about how people organize their private lives, and how they relate to their partners, parents, children and others close to them. These assumptions may not adequately or accurately reflect the reality of current relationships. As a result, some legal policies derived from them are obsolete and counter-productive. Since its beginning, the Commission has launched a number of studies that look closely at relationships of dependence and interdependence. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore how the law imagines and constructs personal relationships, and how it may, in consequence, palliate or exacerbate power imbalances that can lead to abuse and exploitation. **For 2002–2003, the Commission committed to identify and propose more responsive and effective ways for the law to support older adults and their personal relationships.**	***Justice Between the Generations*** Research and discussion aimed at examining legal distinctions between generations: • Research on age distinctions, relationships between generations and intergenerational justice issues. • Presentation of a draft discussion paper to an expert panel for review and comment. • Partnership with the Social Sciences and Humanities Research Council for a professor to work with the Commission in advancing concepts of intergenerational justice. • Contest to seek the views of young Canadians on what can be done to ensure that young people and older adults are treated fairly, without discrimination, while promoting justice and sharing between generations.	• The research will examine the impact of the law and its administration on relationships between older adults and children and youth. Results to be achieved include an analysis of age-related benefits in the law and their impact on intergenerational relationships. • Members of the study panel discussed the proposed content, issues and methodologies, and provided suggestions on additional contacts, consultations, research and events. • Perspectives were obtained on intergenerational issues, such as each age group's perception of the other, the contributions of each group to society, laws and policies that make distinctions based on age, the impact of an aging population, and the role of government in providing assistance to young people and older adults.
	Beyond Conjugality • On January 30, 2003, the President of the Commission made a presentation on same-sex marriage to the House of Commons Standing Committee on Justice and Human Rights. The presentation was based on recommendations drawn from the Commission report *Beyond Conjugality: Recognizing and Supporting Close Personal Adult Relationships*. The presentation focused on the last chapter of the report, which reviews the role of governments in the legal organization of personal relationships.	• The presentation to the House of Commons Standing Committee on Justice and Human Rights highlighted the Commission's view that the current legal infrastructure's approach to close personal adult relationships is inadequate. The President argued that Canadian law currently does not provide sufficient recognition of and legal infrastructure for relationships that are not conjugal.
Actual appropriations allocated to personal relationship activities for the period ending March 31, 2003: $437,080		

Key Target Area: Governance Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Canadians are disengaging from public institutions, and are more sceptical about the capacity of institutions to respond to legitimate expectations. In its investigation of what kinds and forms of law best meet the notion of citizenship and citizen capacity that underlies a liberal-democratic state, the Commission is studying decision-making and institutions, both public and private, and is exploring processes for effective governance in a framework of openness and accountability. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to examine ways to enhance the capacity of citizens to participate meaningfully in the processes of public institutions. **For 2002–2003, under Governance Relationships, the Commission committed to explore the concepts of electoral reform and fiduciary responsibilities.**	***Electoral Reform*** Research and discussion examining whether electoral reform is needed: ▪ Publication of six electoral reform research papers that pose a series of questions about the state of democracy in Canada. ▪ Consultations across Canada about democratic governance and the electoral system.	▪ Discussion among Canadians about the state of democracy in Canada, and expression of concerns about the system of democratic governance and the current electoral system. ▪ As a result of research papers and discussions, the Commission will produce a report to Parliament. In addition, the Commission will continue to consult Canadians and support research on democratic governance in contemporary Canadian society.
	Fiduciary Responsibilities Research and discussion examining fiduciary responsibilities in the context of relationships between communities: ▪ Publication of a series of papers on fiduciary relationships, including relationships between governments and Aboriginal people. ▪ Partnership with the Indigenous Bar Association to examine legal issues relating to the co-existence of Aboriginal and non-Aboriginal communities.	▪ Discussion of the institutional accommodations necessary for Aboriginal legal traditions to flourish. ▪ Better knowledge and understanding of the fiduciary concept, its future possibilities, its promises and its difficulties.
	Governance Beyond Borders Research and discussion considering ways in which the law and institutions of governance could better serve Canadians: ▪ Roundtable with five research teams working with the Commission to explore the potential impact of Canadian laws and policies on other countries.	▪ The roundtable provided researchers with an opportunity to comment on their preliminary research findings and discuss areas for further exploration. As a follow-up to the roundtable, the Commission is beginning to explore the governance issues surrounding corporate social responsibility.
Actual appropriations allocated to governance relationship activities for the period ending March 31, 2003: $999,040		

Key Target Area: Economic Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Many of today's most important relationships can be cast as economic ones involving the recognition, allocation and distribution of resources. Changes in patterns of trade, consumption, education and work policy pose challenges because of the dislocation of employment, families and communities they cause. Understanding market activities as relational helps establish how the law should best respond to the social disruptions caused by economic transitions. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore how best to structure the law to enhance economic strength while protecting fundamental social values. **For 2002–2003, the Commission committed to explore constraints on using knowledge assets such as intellectual property rights as security for investment purposes, and the relationship between work and economic security.**	***Leveraging Knowledge Assets*** Research and discussion examining constraints on using knowledge assets such as intellectual property rights as security for investment purposes: ▪ A research project exploring uncertainty in security interests for intellectual property.	▪ The research project explored ambiguities in Canadian federal law relating to security interests in intellectual property, and proposed that such ambiguities are a detriment to the Canadian economy and ought to be resolved to the greatest extent possible. The Commission is continuing its work in this area in partnership with the Uniform Law Conference of Canada.
	The Vulnerable Worker Research and discussion examining the ways in which the law allows people to attain economic security or impedes them from doing so: ▪ A research project looking at self-employment and how the law uses employment status to determine the personal scope of labour protection and social benefits. ▪ A research project on marginalized labour practices related to erotic services and erotic dance establishments. ▪ A research project in partnership with the Quebec Human Rights Commission to examine ways in which globalization and the information age have affected the mental health of workers.	▪ As part of the research on self-employment, questions were raised about how the law recognizes and rewards various kinds of work or categories of workers, and the legal consequences when recognition and reward are absent. ▪ As part of the research project on marginalized labour practices related to erotic services and erotic dance establishments, researchers identified legal, social and economic resources that might position workers to more effectively resist the oppressive aspects of their work. ▪ The results of the research on the impact of globalization and the information age are expected by the end of 2003.
Actual appropriations allocated to economic relationship activities for the period ending March 31, 2003: $343,420		

Key Target Area: Governance Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Canadians are disengaging from public institutions, and are more sceptical about the capacity of institutions to respond to legitimate expectations. In its investigation of what kinds and forms of law best meet the notion of citizenship and citizen capacity that underlies a liberal-democratic state, the Commission is studying decision-making and institutions, both public and private, and is exploring processes for effective governance in a framework of openness and accountability. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to examine ways to enhance the capacity of citizens to participate meaningfully in the processes of public institutions. **For 2002–2003, under Governance Relationships, the Commission committed to explore the concepts of electoral reform and fiduciary responsibilities.**	***Electoral Reform*** Research and discussion examining whether electoral reform is needed: ▪ Publication of six electoral reform research papers that pose a series of questions about the state of democracy in Canada. ▪ Consultations across Canada about democratic governance and the electoral system.	▪ Discussion among Canadians about the state of democracy in Canada, and expression of concerns about the system of democratic governance and the current electoral system. ▪ As a result of research papers and discussions, the Commission will produce a report to Parliament. In addition, the Commission will continue to consult Canadians and support research on democratic governance in contemporary Canadian society.
	Fiduciary Responsibilities Research and discussion examining fiduciary responsibilities in the context of relationships between communities: ▪ Publication of a series of papers on fiduciary relationships, including relationships between governments and Aboriginal people. ▪ Partnership with the Indigenous Bar Association to examine legal issues relating to the co-existence of Aboriginal and non-Aboriginal communities.	▪ Discussion of the institutional accommodations necessary for Aboriginal legal traditions to flourish. ▪ Better knowledge and understanding of the fiduciary concept, its future possibilities, its promises and its difficulties.
	Governance Beyond Borders Research and discussion considering ways in which the law and institutions of governance could better serve Canadians: ▪ Roundtable with five research teams working with the Commission to explore the potential impact of Canadian laws and policies on other countries.	▪ The roundtable provided researchers with an opportunity to comment on their preliminary research findings and discuss areas for further exploration. As a follow-up to the roundtable, the Commission is beginning to explore the governance issues surrounding corporate social responsibility.
Actual appropriations allocated to governance relationship activities for the period ending March 31, 2003: $999,040		

Key Target Area: Economic Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Many of today's most important relationships can be cast as economic ones involving the recognition, allocation and distribution of resources. Changes in patterns of trade, consumption, education and work policy pose challenges because of the dislocation of employment, families and communities they cause. Understanding market activities as relational helps establish how the law should best respond to the social disruptions caused by economic transitions. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore how best to structure the law to enhance economic strength while protecting fundamental social values. **For 2002–2003, the Commission committed to explore constraints on using knowledge assets such as intellectual property rights as security for investment purposes, and the relationship between work and economic security.**	***Leveraging Knowledge Assets*** Research and discussion examining constraints on using knowledge assets such as intellectual property rights as security for investment purposes: • A research project exploring uncertainty in security interests for intellectual property.	• The research project explored ambiguities in Canadian federal law relating to security interests in intellectual property, and proposed that such ambiguities are a detriment to the Canadian economy and ought to be resolved to the greatest extent possible. The Commission is continuing its work in this area in partnership with the Uniform Law Conference of Canada.
	The Vulnerable Worker Research and discussion examining the ways in which the law allows people to attain economic security or impedes them from doing so: • A research project looking at self-employment and how the law uses employment status to determine the personal scope of labour protection and social benefits. • A research project on marginalized labour practices related to erotic services and erotic dance establishments. • A research project in partnership with the Quebec Human Rights Commission to examine ways in which globalization and the information age have affected the mental health of workers.	• As part of the research on self-employment, questions were raised about how the law recognizes and rewards various kinds of work or categories of workers, and the legal consequences when recognition and reward are absent. • As part of the research project on marginalized labour practices related to erotic services and erotic dance establishments, researchers identified legal, social and economic resources that might position workers to more effectively resist the oppressive aspects of their work. • The results of the research on the impact of globalization and the information age are expected by the end of 2003.
Actual appropriations allocated to economic relationship activities for the period ending March 31, 2003: $343,420		

Key Target Area: Social Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Harmonious and healthy social relationships are built on trust, interdependence and respect. But this is not the only way that everyday human interaction can be viewed. Disagreement and conflict are inevitable products of everyday life. In the past, the law relied heavily on public institutions such as the criminal justice system and the police to resolve conflict and ensure security. Increasingly, however, Canadians are relying on more informal methods of conflict resolution and on private institutions to ensure their security. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore the impact that more informal methods of conflict resolution have on the lives of Canadians. **For 2002–2003, the Commission committed to explore the concepts of order, security and transformative/restorative justice.**	***In Search of Security*** Research and discussion aimed at determining the proper roles of the police and private security services: ▪ A discussion paper on the roles of the police and of private security agencies. ▪ Public consultations on the future of policing and security services in Canada. ▪ An international conference on policing and security, including a special meeting of provincial registrars responsible for the regulation of the private security industry.	▪ Stimulation of debate in the media and in policing institutions about the role of private security firms and how they should be regulated. ▪ Identification of the need for better communication and partnerships among the police and private security agencies, and of the steps to make this happen. ▪ Agreement among conference participants that clear accountability is crucial for better cooperation between the police and private security agencies. ▪ Better awareness among provincial registrars of initiatives undertaken in each jurisdiction and of approaches to regulating private security agencies, as well as a commitment to reconvene and continue discussions.
	Conflict Resolution: Toward Restorative Justice Research and discussion aimed at examining the principles and practices of restorative justice and mediation: ▪ Consultations, a discussion paper and an educational video. ▪ Funding of complementary projects relating to conflict resolution. ▪ Participation in events to further dialogue on restorative justice, including a panel discussion at the national conference of the Canadian Criminal Justice Association. ▪ Partnership with the Social Sciences and Humanities Research Council for a professor to work with the Commission in advancing concepts relating to restorative justice and mediation.	▪ The discussion paper and video on restorative justice are used in many universities, particularly in criminology faculties. The video is also used to train police officers and other justice professionals. ▪ The complementary projects have provided supplementary information for a report that will be presented to Parliament by the end of 2003. ▪ There is greater public awareness of new forms of dispute resolution, the values behind conflict resolution processes and the impact of these processes on society.
Actual appropriations allocated to social relationship activities for the period ending March 31, 2003: $874,160		

Other Target Areas

Commitment	Main Activities	Key Results
What is a Crime? The Commission committed to begin work on answering this fundamental question, which relates to its four key target areas. **The objective of the research is to identify why certain behaviours are conceptualized as crimes, and to determine the impact of such conceptualization on personal, social, economic and governance relationships.**	▪ Six scholars from different disciplines are examining the question "what is a crime?" Their work will be published in the fall of 2003 by UBC Press and Les Presses de l'Université Laval. ▪ A high school essay contest on "what is a crime?" was launched in 2001. Results of the contest were announced in 2002 and published in the Commission's Annual Report for 2002–2003. ▪ The Commission issued a discussion paper that examines why certain behaviour is defined as unwanted or criminal, as well as a range of strategies to reduce and prevent unwanted and criminal behaviour.	▪ Work undertaken by the six scholars was presented at a workshop sponsored by the Canadian Federation for the Humanities and Social Sciences. ▪ Through the high school essay contest, young Canadians were engaged in the renewal of the law as they tried to define a "crime" in various areas. ▪ As a result of the discussion paper, Canadians were able to reflect on the strategies used to confront unwanted behaviour, and to search for strategies that are efficient and just.
Restoring Dignity The Commission committed to follow up on the report *Restoring Dignity: Responding to Institutional Abuse*, which was published in 2000. **The objective of the follow-up was to determine how the report has been received by a variety of constituencies, and to promote research initiatives in line with the report's general recommendations.**	▪ Contribution to the production of an educational video, *Options for Dealing with Abuse*, which was produced by the B.C. Law Courts Education Society. ▪ Hosting of a roundtable intended to improve understanding of institutional child abuse among teachers, lawyers, mental health professionals, physicians, children's advocates and other service providers. A report on child abuse in community institutions and organizations was discussed.	▪ The educational video was the basis of a series of workshops held throughout British Columbia to help survivors examine their options for redress. It was also used in several lectures given by the Commission to various groups. ▪ Participants discussed the strategies and best practices that are being undertaken to improve understanding of institutional child abuse.
Actual appropriations allocated to other target areas for the period ending March 31, 2003: $468,300		

Key Target Area: Social Relationships

Commitment	Main Activities	Key Results
Harmonious and healthy social relationships are built on trust, interdependence and respect. But this is not the only way that everyday human interaction can be viewed. Disagreement and conflict are inevitable products of everyday life. In the past, the law relied heavily on public institutions such as the criminal justice system and the police to resolve conflict and ensure security. Increasingly, however, Canadians are relying on more informal methods of conflict resolution and on private institutions to ensure their security. The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore the impact that more informal methods of conflict resolution have on the lives of Canadians. **For 2002–2003, the Commission committed to explore the concepts of order, security and transformative/restorative justice.**	***In Search of Security*** Research and discussion aimed at determining the proper roles of the police and private security services: ▪ A discussion paper on the roles of the police and of private security agencies. ▪ Public consultations on the future of policing and security services in Canada. ▪ An international conference on policing and security, including a special meeting of provincial registrars responsible for the regulation of the private security industry.	▪ Stimulation of debate in the media and in policing institutions about the role of private security firms and how they should be regulated. ▪ Identification of the need for better communication and partnerships among the police and private security agencies, and of the steps to make this happen. ▪ Agreement among conference participants that clear accountability is crucial for better cooperation between the police and private security agencies. ▪ Better awareness among provincial registrars of initiatives undertaken in each jurisdiction and of approaches to regulating private security agencies, as well as a commitment to reconvene and continue discussions.
	Conflict Resolution: Toward Restorative Justice Research and discussion aimed at examining the principles and practices of restorative justice and mediation: ▪ Consultations, a discussion paper and an educational video. ▪ Funding of complementary projects relating to conflict resolution. ▪ Participation in events to further dialogue on restorative justice, including a panel discussion at the national conference of the Canadian Criminal Justice Association. ▪ Partnership with the Social Sciences and Humanities Research Council for a professor to work with the Commission in advancing concepts relating to restorative justice and mediation.	▪ The discussion paper and video on restorative justice are used in many universities, particularly in criminology faculties. The video is also used to train police officers and other justice professionals. ▪ The complementary projects have provided supplementary information for a report that will be presented to Parliament by the end of 2003. ▪ There is greater public awareness of new forms of dispute resolution, the values behind conflict resolution processes and the impact of these processes on society.
Actual appropriations allocated to social relationship activities for the period ending March 31, 2003: $874,160		

Other Target Areas

Commitment	Main Activities	Key Results
What is a Crime? The Commission committed to begin work on answering this fundamental question, which relates to its four key target areas. **The objective of the research is to identify why certain behaviours are conceptualized as crimes, and to determine the impact of such conceptualization on personal, social, economic and governance relationships.**	▪ Six scholars from different disciplines are examining the question "what is a crime?" Their work will be published in the fall of 2003 by UBC Press and Les Presses de l'Université Laval. ▪ A high school essay contest on "what is a crime?" was launched in 2001. Results of the contest were announced in 2002 and published in the Commission's Annual Report for 2002–2003. ▪ The Commission issued a discussion paper that examines why certain behaviour is defined as unwanted or criminal, as well as a range of strategies to reduce and prevent unwanted and criminal behaviour.	▪ Work undertaken by the six scholars was presented at a workshop sponsored by the Canadian Federation for the Humanities and Social Sciences. ▪ Through the high school essay contest, young Canadians were engaged in the renewal of the law as they tried to define a "crime" in various areas. ▪ As a result of the discussion paper, Canadians were able to reflect on the strategies used to confront unwanted behaviour, and to search for strategies that are efficient and just.
Restoring Dignity The Commission committed to follow up on the report *Restoring Dignity: Responding to Institutional Abuse*, which was published in 2000. **The objective of the follow-up was to determine how the report has been received by a variety of constituencies, and to promote research initiatives in line with the report's general recommendations.**	▪ Contribution to the production of an educational video, *Options for Dealing with Abuse*, which was produced by the B.C. Law Courts Education Society. ▪ Hosting of a roundtable intended to improve understanding of institutional child abuse among teachers, lawyers, mental health professionals, physicians, children's advocates and other service providers. A report on child abuse in community institutions and organizations was discussed.	▪ The educational video was the basis of a series of workshops held throughout British Columbia to help survivors examine their options for redress. It was also used in several lectures given by the Commission to various groups. ▪ Participants discussed the strategies and best practices that are being undertaken to improve understanding of institutional child abuse.
Actual appropriations allocated to other target areas for the period ending March 31, 2003: $468,300		

Effective Management Practices

The Commission's strategic priorities are established by the Commissioners on the advice of the Commission's Advisory Council. The Council comprises up to 24 volunteers who reflect Canada's socio-economic and cultural diversity and represent a broad range of disciplines. The Council meets twice per year, and Council members correspond regularly with the Commission. The Council is considered an effective mechanism to provide advice on the Commission's strategic direction, long-term research program, performance review and other relevant matters.

The Commission has put in place additional mechanisms to ensure that it maintains a dialogue with Canadians, and thereby continues to be responsive to their law reform needs. The Commission also participates in international networks to keep abreast of developments in law reform around the world.

It is essential for the Commission to have knowledge of the latest developments in law and society. The Commission encourages staff to identify and discuss training requirements, undertake post-graduate training, attend conferences, and use coaching for senior management development.

To effectively engage Canadians in the renewal of the law, the Commission must maintain and develop its public profile. The Commission participates in, sponsors and organizes conferences and discussion forums. Partnerships are in place with universities and various professional bodies to involve academics and professionals in the Commission's research, and to solicit feedback on discussion papers and other publications.

All staff are responsible for identifying partnerships that would help the Commission deliver on its mandate. Partnerships with academics, lawyers, other professionals and research organizations help leverage synergies and create economies of scale. Research partnerships are solicited using requests for proposals, and proposals are formally assessed against predefined criteria.

The Commission has a memorandum of understanding with the Canadian Human Rights Commission to receive accounting, human resources and information technology services. The agreement is considered a cost-effective way to ensure functional services and systems.

Several knowledge management tools are in place or under development at the Commission, including:

- an archives system for corporate information files;
- a library for paper documents and reference books (under development);
- a shared drive for the storage of files available for common use; and
- an Internet site for research reports.

The Commission is also implementing a client relationship management system that will link research projects to relevant contacts and manage related correspondence. The Commission also has an electronic mailing list for people who wish to stay informed of its activities, events, requests for proposals and publications. To join the mailing list, visit the Commission's Web site at http://www.lcc.gc.ca/en/listserv.asp.

Lessons Learned

The Commission continuously seeks to improve its operational approach and management practices in order to achieve even better results. Senior management and staff regularly discuss the strengths and challenges of partnerships and research projects, and have come to the following conclusions.

The journey from research to policy

For a new concept to be implemented, it must first be understood. It must be assessed, debated and criticized, and its benefits must be evident or at least widely accepted. In short, the concept must be translated from an academic framework to a policy framework. This translation is not easy. For a concept to move from academic circles to policy spheres it must resonate with policy-makers, responding to or at least challenging their understanding of a problem.

New concepts often encounter resistance from specialists whose expertise is embedded in a certain conception of the world. Changes in policy often require an acceptance of the failures of past policies or at least a recognition of their inability to continue to provide satisfactory outcomes.

Ideas get implemented because enough people are convinced of their merits and because the impetus for change overcomes resistance to it. This may mean overcoming institutional biases, acquiring new data, critically examining current conceptual frameworks, dispelling myths or measuring the cost of doing nothing.

Ultimately, the journey from research to policy is not only a question of understanding the language of decision-makers, resistance from institutional players and the fears of different social actors, but also of engaging the wider public. Citizens must be convinced of the validity an idea, for it is they who will have to live with the consequences should the idea be implemented. Policies must not be developed *for* citizens, but rather *with* them. This requires a commitment to creating a space for critical discussion within our society. It also requires a commitment to increasing public involvement in research and public policy institutions, and to building the capacity of all citizens to engage in discussion.

Maintaining and nurturing research partnership networks

Since its inception, the Commission has increased the resources used to provide administrative and communications support to its research officers and partners. These increases were considered necessary for the Commission to effectively deliver on its mandate. The Commission expects that additional increases will be needed to properly maintain and nurture its research partnership networks.

Annex 1—Financial Tables

Table 1—Summary of Voted Parliamentary Appropriations ($ thousands)

Vote		2002–2003 Main Estimates	Total Appropriations	Actual Spending
	Law Commission of Canada			
35	Program spending	2,915	2,999	2,907
(S)	Contribution to employees' benefit plans	161	215	215
	Total	3,076	3,214	3,122

The 2002–2003 total appropriations represent an increase of $138,000 or 4 percent over the main estimates of $3,076,000. Most of this difference represents funding received through supplementary estimates for the 2001–2002 operating budget carry forward, for salary increases resulting from collective bargaining agreements and for executive salary increases.

Table 2—Comparison of Total Parliamentary Appropriations Available to Actual Spending ($ thousands)

Law Commission of Canada	2002–2003 Main Estimates	Total Appropriations	Actual Spending
Full-time equivalents	11	11	12
Operating expenses	3,076	3,214	3,122
Capital expenditures	—	—	—
Grants and contributions	—	—	—
Total parliamentary appropriations available/used	3,076	3,214	3,122
Other revenues and expenditures			
Non-respendable revenues	—	—	—
Cost of services provided by other departments	126	128	128
Net cost of program	3,202	3,342	3,250

This table shows the total cost of the program including services provided without charge by other departments, such as accommodation and employee insurance plans.

The 2002–2003 actual spending represents 97 percent of the total appropriations. The difference of $92,000 between actual spending and total appropriations is primarily attributed to research projects being delayed until the next fiscal year.

Table 3—Historical Comparison of Parliamentary Appropriations ($ thousands)

			2002–2003		
Business Line	2002–2001 Actual	2001–2002 Actual	Main Estimates	Total Appropriations	Actual Spending
Law Commission of Canada	3,110	3,188	3,076	3,214	3,122

Figure 1—Historical Actual Spending ($ thousands)

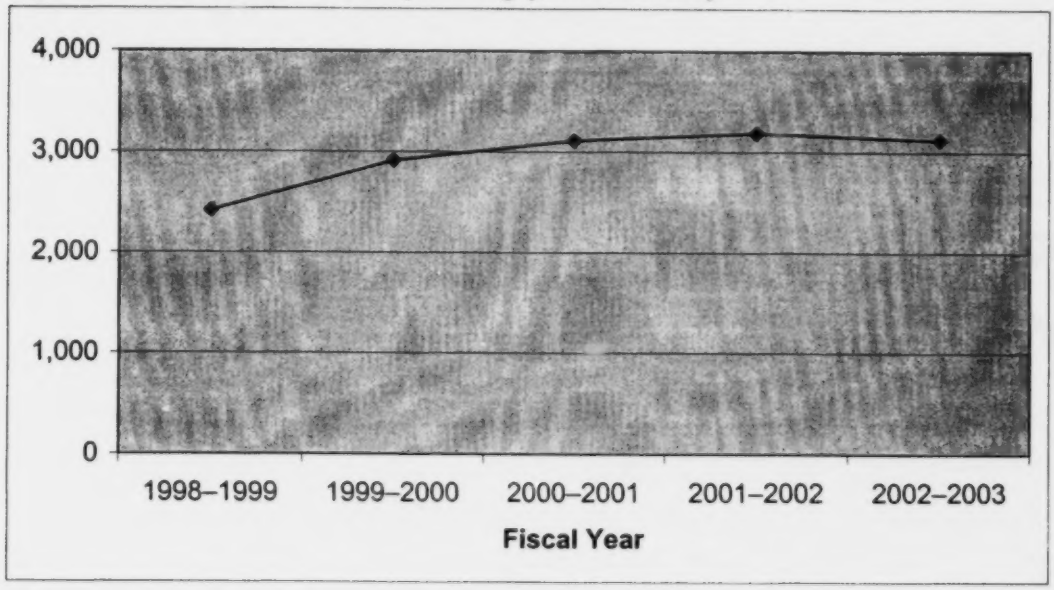

Annex 2—Statute Administered

Statute Administered by the Law Commission of Canada

Law Commission of Canada Act (S.C., 1996, c. 9)

Annex 3—Contact Information

The law affects every member of our society, and everyone has an interest in ensuring that it is relevant, responsive, effective, accessible and just. Public participation in the Commission's work, and in the ongoing renewal of our legal system, is essential. The Law Commission of Canada encourages the Canadian public to get involved and make a difference.

Law Commission of Canada
11th Floor, Trebla Building
473 Albert Street
Ottawa, ON
K1A 0H8

Telephone: (613) 946-8980
Fax: (613) 946-8988
E-mail: info@lcc.gc.ca
Web site: www.lcc.gc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Commission du droit du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2003

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante :
www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/81-2003
ISBN 0-660-62407-9

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2003* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Commission du droit du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

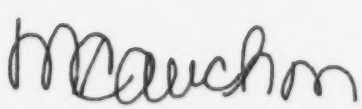

Martin Cauchon
Ministre de la Justice

Table des matières

Messages **3**

Message de la présidente 3
Déclaration de la direction 5

Contexte **6**

Mission 6
Mandat 6
Structure organisationnelle 7
Description du secteur d'activité 8
Indépendance 8
Ressources 8
Partenariats 9
Défis et réponses organisationnels 10
Risques et pratiques de gestion du risque 10

Rendement **12**

Résultat stratégique 12
Domaines clés 12
Résultats d'ensemble et liens entre les ressources 14
Pratiques de gestions efficaces 19
Leçons apprises 20

Annexe 1 – Tableaux financiers **22**

Annexe 2 – Loi administrée **25**

Annexe 3 – Information sur la personne-ressource **26**

Messages

Message de la présidente

Je suis heureuse de présenter le rapport sur le rendement 2002-2003 de la Commission du droit du Canada. La réforme du droit est de la plus haute importance pour les Canadiens et les Canadiennes, qui témoignent de leur intérêt en participant aux travaux de l'organisme. Au cours de la dernière année, la Commission a poursuivi son programme de recherche innovateur ainsi qu'une stratégie d'engagement des citoyens dans ses travaux grâce à des partenariats avec un grand nombre d'organisations de recherche et d'associations de citoyens.

La Commission exerce un leadership d'idées. Le mandat de la Commission est de stimuler un débat critique et de créer de nouveaux concepts de droit. Elle le fait en évaluant à la fois le contenu des politiques publiques et les concepts qui définissent notre droit.

- Par exemple, l'année dernière, la Commission a publié un document de discussion intitulé *Qu'est-ce qu'un crime? : Des défis et des choix*, qui remet en question la façon dont la société réagit devant les comportements qu'elle tente de décourager. Pourquoi recourons-nous au système de justice pénale au lieu d'autres formes d'intervention pour contrôler les comportements indésirables? Les solutions de rechange à la justice pénale suffisent-elles à répondre aux besoins de notre société? Que peut-on faire pour diminuer le sentiment d'insécurité qui sous-tend le recours au droit pénal?

La Commission stimule le changement en créant de meilleurs échanges entre les membres de la société visés.

- Par exemple, la Commission a réuni des praticiens de la sécurité, des groupes de citoyens et des décideurs lors d'une conférence tenue avec succès à Montréal en février 2003. La conférence intitulée *En quête de sécurité* représentait le point culminant de dix mois de consultations et de recherche portant sur la transformation du monde de la sécurité et la présence croissante d'acteurs privés dans le maintien de l'ordre. La conférence a connu un succès sans précédent puisqu'elle a rassemblé les nombreux groupes travaillant dans le domaine de la sécurité : des agents de police, des syndicats, des chefs de police, des citoyens, des gardiens de sécurité privés, des acheteurs et des vendeurs d'équipement de sécurité, des juges, des universitaires des domaines de la criminologie, du droit, de l'économie et des sciences politiques ainsi que des décideurs des niveaux provincial et fédéral. Les participants venaient de plus de 30 pays. Notre intervention devant la demande croissante de sécurité et de protection tant avant qu'après les événements du 11 septembre était en jeu. Est-il possible de répondre à notre besoin de sécurité? Quels sont les dangers et les promesses de partenariats entre les secteurs privé et public dans le domaine de la sécurité?

Une réforme démocratique du droit exige que les citoyens participent aux débats entourant les questions de justice. La Commission s'est engagée à élargir la gamme des acteurs participant à la réforme du droit et à renforcer la capacité des groupes marginalisés à participer aux discussions sur la réforme du droit.

- Par exemple, grâce à son projet sur la réforme des institutions démocratiques, la Commission a créé des trousses de discussion qui ont été utilisées dans les écoles, les collèges et les universités. Elle a également tenu des forums publics au cours desquels les citoyens ont exprimé leurs aspirations et recueilli de l'information et des stratégies afin d'améliorer leur participation aux institutions démocratiques.

Ces initiatives et celles décrites dans le présent rapport sur le rendement reflètent la pertinence de la Commission pour la société canadienne. Les Canadiens et les Canadiennes ont le droit de bénéficier d'un droit pertinent et efficace ainsi que d'un système juridique qui remplit leurs aspirations à la justice. Le processus de réforme du droit fait partie de notre recherche d'une société juste et égale.

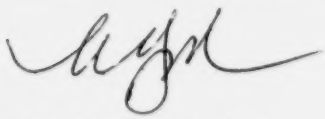

Nathalie Des Rosiers
Présidente

Déclaration de la direction

Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2003

La Commission du droit du Canada est heureuse de présenter son rapport sur le rendement au Parlement et au public canadien.

À ma connaissance, l'information fournie dans le présent document décrit fidèlement la mission, le mandat, les priorités et les résultats de la Commission. L'information fournie est compatible avec les principes d'établissement de rapport contenus dans le *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2002-2003*, à savoir :

- brosser un tableau cohérent et équilibré du rendement qui est à la fois bref et pertinent;
- viser essentiellement les résultats;
- lier le rendement aux engagements antérieurs;
- mettre le rendement en contexte;
- lier les ressources aux résultats stratégiques.

Je suis satisfait des processus et procédures d'assurance de la qualité utilisés lors de la préparation du présent document. Je crois que le Parlement et le public canadien peuvent avoir confiance en la méthodologie et l'information présentées dans le cadre du présent rapport pour démontrer le rendement de la Commission.

Nom : 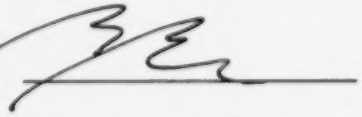

Date : 16 sept. 2003

Contexte

Mission

La raison d'être de la Commission du droit du Canada est mieux exprimée dans son énoncé de mission, qui est le suivant :

> **Engager les Canadiens et Canadiennes dans la réforme du droit afin de s'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et également accessible à tous et à toutes.**

On peut trouver de l'information au sujet de la Commission du droit du Canada et de sa mission sur son site Web, à l'adresse http://www.lcc.gc.ca/fr/index.asp.

Mandat

Le mandat de la Commission du droit du Canada découle de la *Loi sur la Commission du droit du Canada* qui est entrée en vigueur en avril 1997. Le mandat juridique de la Commission est « d'étudier et de revoir le droit du Canada et ses effets, d'une façon systématique qui reflète les concepts et les institutions des deux systèmes juridiques du Canada ».

L'article 3 de la *Loi sur la Commission du droit du Canada* impose à la Commission de mettre l'accent sur quatre orientations :

- **Nouveaux concepts juridiques :** La Commission doit travailler à l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques.
- **Efficacité et accessibilité :** La Commission doit instituer des mesures qui rendent le système juridique plus efficace, plus économique et plus accessible.
- **Encouragement du débat critique :** La Commission a pour mission d'encourager la participation au débat critique sur le droit et son mode de fonctionnement au sein de la société canadienne. On l'incite à établir des liens productifs avec tous les milieux – y compris le milieu universitaire – de façon à assurer leur coopération et leur coordination relativement aux initiatives de réforme du droit.
- **Suppression des règles désuètes et des anomalies :** La Commission doit travailler à la suppression des règles de droit tombées en désuétude et des anomalies du droit.

On peut trouver la *Loi sur la Commission du droit du Canada* sur le site Web de l'organisme à l'adresse http://www.lcc.gc.ca/fr/about/lcca.asp.

Structure organisationnelle

La Commission du droit du Canada est une agence ministérielle indépendante, responsable devant le Parlement par l'entremise du ministre de la Justice. Le gouverneur en conseil nomme le président et quatre commissaires à temps partiel, sur la recommandation du ministre de la Justice, pour des mandats d'au plus cinq ans. La Commission est aidée dans ses fonctions par un petit secrétariat dirigé par un directeur exécutif.

La Commission a mis sur pied un conseil consultatif comprenant un maximum de 24 bénévoles qui reflètent la diversité socio-économique et culturelle du Canada et représentent un vaste éventail de disciplines. Le conseil donne des avis sur l'orientation stratégique de la Commission, son programme de recherche à long terme, l'examen du rendement et toute autre question pertinente.

Des comités d'étude sont formés, au besoin, pour donner des avis sur des projets de recherche particuliers. Chaque comité est dirigé par un commissaire et est composé de spécialistes bénévoles de diverses disciplines et de membres des collectivités touchées. Afin d'appuyer les comités d'étude, des contrats de recherche sont accordés à des spécialistes reconnus du secteur privé et du milieu universitaire.

Description du secteur d'activité

La Commission réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens et les Canadiennes à renouveler le droit. Elle élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à mieux comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter la population canadienne. En plus de publier et de distribuer des rapports, elle utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en produisant des émissions radiophoniques et des émissions sur vidéo, en parrainant des congrès et des colloques, et en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les conclusions et les propositions de la Commission sont résumées dans des documents de discussion qui sont distribués à grande échelle. Ces documents peuvent parfois prendre la forme de recommandations à l'intention du Parlement et d'autres décideurs.

Indépendance

En vertu de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, la Commission a pour mission de fournir, sur la base des connaissances et de l'expérience d'un large éventail de groupes et de particuliers, des avis indépendants sur la réforme du droit du Canada. En conséquence, la Commission fonctionne comme un organisme autonome, responsable devant le Parlement par l'entremise du ministre de la Justice.

Son indépendance à l'égard du ministère de la Justice permet à la Commission d'entreprendre des projets de réforme du droit pluriministériels qui ne sont pas nécessairement dictés par le programme législatif du gouvernement. En tant qu'organisme indépendant, la Commission peut efficacement adopter un point de vue à long terme sur la législation, les institutions et les politiques permettant de réagir aux questions complexes en évolution.

Ressources

La Commission est financée dans une large mesure au moyen de crédits parlementaires et elle est autorisée à dépenser son revenu gagné au cours de l'année. Les salaires, les contrats de recherche et les frais généraux de fonctionnement représentent la plus grande partie de ses dépenses.

On trouvera un aperçu des dépenses de la Commission pour la période se terminant le 31 mars 2003 à l'annexe 1.

Partenariats

Beaucoup de problèmes relatifs à la réforme du droit présentent une dimension autant fédérale que provinciale et nécessitent une action concertée de la part des différents ordres de gouvernement. La Commission travaille avec les commissions de réforme du droit et les ministères de la justice des provinces dans le cadre de projets de recherche visant à coordonner les stratégies élaborées. Elle travaille également avec un grand nombre d'organisations pour effectuer des travaux de recherche, organiser des forums ou des colloques ou y participer et publier ainsi que distribuer des documents de recherche.

La Commission sollicite régulièrement des propositions de partenaires potentiels et les évalue officiellement au mérite. Les partenariats sont considérés comme étant essentiels à la création d'économies d'échelle et de synergies avec les intervenants.

Voici des exemples de partenariat :

- le concours annuel « Rapports en évolution », destiné aux chercheurs de toutes les disciplines et tenu en association avec le Conseil de recherches en sciences humaines;
- un concours annuel visant à recruter deux chercheurs virtuels en résidence à la Commission, également organisé en association avec le Conseil de recherches en sciences humaines;
- une entente pluriannuelle conclue avec l'Association canadienne des professeurs de droit, l'Association canadienne de droit et société et le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada permettant de tenir un concours annuel intitulé « Perspectives juridiques », dans le cadre duquel les participants préparent des documents scientifiques portant sur une question liée à un programme de recherche de la Commission;
- un projet conjoint entrepris avec le British Columbia Law Institute afin d'effectuer des recherches sur des questions touchant les personnes âgées, ainsi qu'un projet entrepris de concert avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques sur les relations intergénérationnelles;
- une étroite collaboration avec plusieurs organisations communautaires et bénévoles tant au niveau national qu'international (par exemple, la Commission travaille avec YouCAN dans le cadre de travaux sur la réforme électorale, avec l'Indigenous Bar Association au sujet des rapports fiduciaires et avec le National Institute of Justice des États-Unis pour les questions ayant trait à l'ordre et à la sécurité);
- d'autres ministères et organismes ont donné des avis et participé aux projets, comme Élections Canada (au sujet de la réforme électorale) et le ministère du Solliciteur général du Canada (avec l'organisation du colloque international sur l'ordre et la sécurité);
- des partenariats avec différents éditeurs en vue de la publication et de la distribution des travaux de recherche de la Commission (par exemple, avec Les Presses de

l'Université Laval, la UBC Press, les Presses de l'Université d'Ottawa, Les Éditions Thémis, la University of Toronto Press et Carswell).

Défis et réponses organisationnels

Les membres de sociétés démocratiques ont de grandes attentes en ce qui concerne le droit. Ils souhaitent être soumis à la primauté du droit et aspirent donc à un système juridique pertinent auquel chacun peut participer pleinement.

Les questions sociales et juridiques auxquelles sont confrontés les Canadiens et les Canadiennes sont complexes. Certaines questions ne sont pas complètement comprises et nécessitent une étude et une enquête multidisciplinaires abordant des considérations sociales, économiques et culturelles simplement dans le but de déterminer leur nature et leur portée.

Les changements sociaux et économiques mettent continuellement à l'épreuve la capacité du droit à répondre adéquatement aux attentes et aux complexités. Les citoyens demandent que le droit soit réformé en fonction de l'évolution de la société. Toutefois, les attentes des citoyens et leur prévision de l'incidence des changements sociaux sur le droit sont souvent contradictoires. La Commission a la tâche difficile de faciliter une discussion publique éclairée portant sur les questions de la réforme du droit.

La complexité des transformations touchant la société canadienne indique que les solutions juridiques simplistes ne seront pas adéquates. Les relations dynamiques et changeantes entre les citoyens doivent être reflétées dans le droit. Depuis sa création, la Commission a exploré la façon dont le droit fonctionne dans le cadre des rapports que les gens ont créés entre eux. Le programme de recherche de la Commission est divisé en quatre grands thèmes, à savoir les rapports personnels, les rapports sociaux, les rapports économiques et les rapports de gouvernance.

Ces thèmes mettent l'accent sur la primauté des rapports dans la société moderne et sur le rôle de guide du droit dans la création de ces rapports. Ce sont les rapports – et non des règles de droit précises – qui constituent le point de départ de la recherche de la Commission. Les études portent sur les rapports, non parce qu'il s'agit de réflexions passives sur des concepts juridiques, mais parce qu'il s'agit d'institutions sociales dynamiques.

Risques et pratiques de gestion du risque

Les risques d'exploitation de la Commission se rapportent en grande partie à ses projets de recherche. Le conseil consultatif donne des avis sur la pertinence de la recherche proposée, et une approche standardisée est utilisée pour solliciter des propositions de recherche. La Commission évalue les propositions en fonction de critères prédéfinis, comme la crédibilité du partenaire de recherche et la complexité de la recherche proposée. Les chargés de recherche de la Commission gèrent les projets conformément aux risques perçus, et les rapports de recherche sont évalués minutieusement. Les commissaires approuvent les rapports de recherche pour la publication.

La Commission a documenté son cadre de contrôle de la gestion, y compris sa mission, son mandat, ses principes directeurs, ses orientations stratégiques, ses critères de sélection de projet et ses politiques et procédures clés d'exploitation pour la gestion des projets de recherche.

Dans le cadre de l'évaluation de sa capacité de fonction moderne de contrôleur, la Commission examinera les avantages de définir son profil de risque et d'élaborer une politique ou un cadre de gestion du risque. L'évaluation de la capacité sera terminée en septembre 2003, et la haute direction s'est engagée à créer un plan d'action pour donner suite aux possibilités d'amélioration qui auront été mises en lumière.

Rendement

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de la Commission consiste en des avis indépendants sur la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants de la société canadienne.

Pour la période se terminant le 31 mars 2003, les dépenses réelles totales du résultat stratégique s'élevaient à 3 250 000 $, ce qui représente le coût net du programme comme l'indique le tableau 2 de l'annexe 1.

Domaines clés

Étant donné la nature de la mission et du mandat de la Commission, et compte tenu de la recherche et des discussions nécessaires pour réaliser le résultat stratégique, les résultats sont définis en relation avec la capacité de la Commission à stimuler la recherche et la discussion portant sur des questions juridiques d'intérêt public, à faire progresser de nouveaux concepts de droit et à formuler des recommandations à examiner.

Les résultats finaux, comme le renouvellement du droit, exigent une perspective à long terme et dépendent du programme de différents gouvernements ainsi que de leur volonté à mettre en œuvre les recommandations de la Commission. Ces résultats finaux ne sont donc pas considérés relever directement de la Commission.

Pour parvenir à son résultat stratégique, la Commission tient des activités dans quatre domaines clés qui reflètent les préoccupations des Canadiens et des Canadiennes et qui renvoient au cœur de leurs rapports avec le droit et le système juridique.

- **Rapports personnels**
  Une bonne partie du droit canadien repose sur des hypothèses concernant la manière dont les personnes organisent leur vie privée et se lient avec leurs partenaires, leurs parents, leurs enfants et d'autres proches. Ces hypothèses ne reflètent pas nécessairement de façon adéquate ou précise la réalité des relations actuelles. La Commission examine comment les lois pourraient être conçues de façon à répondre plus efficacement aux rapports personnels entretenus au sein de la population canadienne.

- **Rapports de gouvernance**
  La capacité des citoyens à participer de façon valable au processus démocratique pose des défis dans la conception des institutions publiques. La population canadienne se désengage de ces institutions et s'interroge sur leur capacité à répondre aux attentes légitimes. La Commission étudie les processus décisionnels et les institutions, tant dans le secteur public que privé, et explore les processus de gouvernance efficaces dans un cadre d'ouverture et de responsabilité.

- **Rapports économiques**
  L'évolution des milieux de travail, la création de nouvelles formes de propriété et de richesse, la reconnaissance de l'importance du travail, rémunéré ou non, les nouvelles méthodes de conduite des affaires, la mondialisation et l'émergence d'une économie fondée sur le savoir ont toutes d'importantes conséquences tant pour les personnes entrant sur le marché du travail que pour celles dont l'emploi actuel se trouve menacé. La Commission explore les moyens de mieux structurer le droit pour renforcer l'économie du pays tout en protégeant les valeurs sociales fondamentales.

- **Rapports sociaux**
  Dans la société canadienne, caractérisée par sa diversité sociale et démographique, de plus en plus de gens s'identifient autant comme membres d'une société que comme membres de groupes et de collectivités. Ils trouvent une reconnaissance et une raison d'être dans ces groupes et collectivités auxquels ils choisissent de s'associer ou qui leur sont désignés. La Commission examine comment le système juridique reconnaît la diversité des rapports sociaux dans un contexte sociodémographique en évolution.

La Commission a également entrepris un travail sur la question fondamentale qui concerne les quatre domaines clés, à savoir Qu'est-ce qu'un crime? L'objectif de cette recherche consiste à déterminer la raison pour laquelle certains comportements sont considérés comme des crimes ainsi que l'incidence de cette façon de voir sur les rapports personnels, sociaux et économiques et sur les rapports de gouvernance.

De plus, la Commission a poursuivi le suivi en ce qui concerne le rapport intitulé *La dignité retrouvée : La réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens*, qui a été publié en 2000. Elle veut déterminer la façon dont le rapport a été reçu par une variété d'auditoires et promouvoir les initiatives de recherche conformes aux recommandations du rapport.

Un aperçu détaillé des activités liées à chaque domaine clé est fourni dans le rapport annuel 2002-2003 de la Commission, lequel fait état des engagements soulignés dans le rapport sur les plans et les priorités 2002-2003 de la Commission.

On peut trouver le rapport annuel 2002-2003 de la Commission sur le site Web de cette dernière à l'adresse http://www.lcc.gc.ca/fr/about/rapports/2003/ra2003/html/toc.asp.

On peut trouver le rapport sur les plans et les priorités 2002-2003 de la Commission sur le site Web de cette dernière à l'adresse http://www.lcc.gc.ca/fr/about/rapports/2002/rpp.asp.

La prochaine section présente un résumé des engagements, des activités, des résultats obtenus et des ressources connexes pour chaque domaine clé ainsi que pour d'autres domaines de la Commission.

Résultats d'ensemble et liens entre les ressources

Domaine clé : rapports personnels

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Le droit canadien repose en grande partie sur des hypothèses concernant la manière dont les personnes organisent leur vie privée et se lient avec leurs partenaires, leurs parents, leurs enfants et d'autres proches. Comme ces hypothèses ne reflètent pas nécessairement de façon adéquate ou précise la réalité des relations actuelles, les politiques et processus juridiques qui en découlent peuvent être désuets, voire dommageables. Depuis sa création, la Commission a lancé un certain nombre de projets de recherche dont l'objet est d'analyser en profondeur les différents types de rapports de dépendance et d'interdépendance. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'explorer comment le droit perçoit et articule ces rapports de nature personnelle et comment il peut, à certains égards, pallier ou exacerber le déséquilibre des pouvoirs à l'intérieur de tels rapports, déséquilibre qui peut mener à des abus ou même, à l'exploitation de l'une des parties par l'autre. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à déterminer et à proposer des façons plus adaptées et efficaces permettant au droit d'appuyer les aînés et leurs rapports personnels.**	***À la recherche de la justice intergénérationnelle*** Les activités de recherche et de discussion portaient sur les distinctions juridiques intergénérationnelles : ▪ Recherche sur les distinctions fondée sur l'âge, les rapports intergénérationnels et les questions liées à la justice intergénérationnelle ▪ Présentation d'un document de discussion provisoire à un groupe d'experts pour examen et commentaires ▪ Partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines afin qu'un professeur travaille avec la Commission sur des concepts innovateurs de justice intergénérationnelle ▪ Concours visant à obtenir les opinions des jeunes Canadiens et Canadiennes sur ce qui peut être accompli pour assurer que les jeunes et les aînés soient traités équitablement, sans discrimination, tout en promouvant la justice et l'échange entre les générations	▪ La recherche portera sur l'incidence du droit et son application aux rapports entre les aînés et les enfants ainsi que les adolescents. Parmi les résultats à obtenir, on trouve l'analyse des avantages liés à l'âge en vertu du droit et leur incidence sur les rapports intergénérationnels. ▪ Les membres du groupe d'experts ont examiné le contenu, les questions et les méthodologies proposés et ont fourni des suggestions à propos de personnes-ressources, de consultations, de recherche et d'événements supplémentaires. ▪ On a obtenu des points de vue sur les questions intergénérationnelles, comme la perception par un groupe d'un autre, les contributions de chaque groupe d'âge à la société, les lois et les politiques qui créent des distinctions fondées sur l'âge, l'incidence du vieillissement de la population et le rôle du gouvernement lorsque vient le temps d'offrir une aide aux jeunes et aux aînés.
	Au-delà de la conjugalité ▪ Le 30 janvier 2003, la présidente de la Commission a présenté un mémoire sur la question du mariage homosexuel devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne. La présentation était fondée sur le rapport de la Commission intitulé *Au-delà de la conjugalité : La reconnaissance et le soutien des rapports de nature personnelle entre adultes*. La présentation a mis l'accent sur le dernier chapitre du rapport, qui porte sur le rôle des gouvernements dans l'organisation juridique des rapports personnels.	▪ La présentation devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne a permis de souligner les opinions de la Commission sur les insuffisances de l'infrastructure juridique actuelle en rapport avec les relations de nature personnelle entre adultes. On a soutenu que le droit canadien actuel ne reconnaît pas suffisamment les relations autres que l'union conjugale et qu'il ne dispose pas d'infrastructure juridique à cet effet.

Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports personnels pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 437 080 $

Domaine clé : rapports de gouvernance

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Les Canadiens et les Canadiennes tendent à délaisser leurs institutions publiques et manifestent un plus grand scepticisme quant à la pertinence de leurs interventions. La Commission étudie les mécanismes de prise de décision au sein des institutions, tant publiques que privées, et cherche à proposer des mécanismes de gouvernance efficaces dans un cadre de transparence et de responsabilisation. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'examiner des façons d'améliorer la capacité des citoyens à participer concrètement aux divers processus existant au sein des institutions publiques. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à explorer les concepts de la réforme électorale et des responsabilités de fiduciaire.**	***La réforme électorale*** Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen du besoin potentiel d'une réforme électorale : ▪ Publication de six documents de recherche portant sur la réforme électorale qui posaient une série de questions liées à l'état de la démocratie au Canada ▪ Consultations tenues partout au Canada afin de discuter de la gouvernance démocratique et du système électoral	▪ On a favorisé la discussion entre les Canadiens et les Canadiennes sur l'état de la démocratie au Canada et on a exprimé des préoccupations au sujet du système de gouvernance démocratique et du système électoral actuel. ▪ À la suite des discussions et de la publication des documents de recherche, la Commission va préparer un rapport à l'intention du Parlement. De plus, elle continuera à consulter les Canadiens et les Canadiennes et à appuyer la recherche sur la gouvernance démocratique dans la société contemporaine canadienne.
	Les responsabilités fiduciaires Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des responsabilités fiduciaires dans le contexte des rapports entre les collectivités : ▪ Publication d'une série de documents portant sur les responsabilités fiduciaires, y compris les rapports entre les gouvernements et les Autochtones ▪ Création d'un partenariat avec l'Indigenous Bar Association afin d'examiner les questions juridiques liées à la coexistence avec les collectivités autochtones	▪ On a soulevé des questions afin de discuter de ce qui est nécessaire pour assurer que les traditions juridiques autochtones s'épanouissent et des institutions qui sont nécessaires. ▪ Une meilleure connaissance et compréhension du concept de fiduciaire, de ses possibilités futures, de ses promesse et de ses difficultés.
	La gouvernance au-delà des frontières Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des façons dont le droit et les institutions de gouvernance pouvaient le mieux servir les Canadiens et les Canadiennes : ▪ Table ronde avec cinq équipes de recherche travaillant avec la Commission afin d'explorer l'incidence potentielle des lois et des politiques canadiennes sur les autres pays	▪ La table ronde a permis aux participants de formuler des commentaires sur leurs résultats préliminaires et de discuter des points exigeant des recherches supplémentaires. Pour donner suite à ces travaux et aux idées générées au cours de la table ronde, la Commission a entrepris d'explorer les questions de gouvernance liées à la responsabilité sociale des entreprises.

Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports de gouvernance pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 999 040 $

Résultats d'ensemble et liens entre les ressources

Domaine clé : rapports personnels		
Engagement	**Principales activités**	**Résultats clés**
Le droit canadien repose en grande partie sur des hypothèses concernant la manière dont les personnes organisent leur vie privée et se lient avec leurs partenaires, leurs parents, leurs enfants et d'autres proches. Comme ces hypothèses ne reflètent pas nécessairement de façon adéquate ou précise la réalité des relations actuelles, les politiques et processus juridiques qui en découlent peuvent être désuets, voire dommageables. Depuis sa création, la Commission a lancé un certain nombre de projets de recherche dont l'objet est d'analyser en profondeur les différents types de rapports de dépendance et d'interdépendance. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'explorer comment le droit perçoit et articule ces rapports de nature personnelle et comment il peut, à certains égards, pallier ou exacerber le déséquilibre des pouvoirs à l'intérieur de tels rapports, déséquilibre qui peut mener à des abus ou même, à l'exploitation de l'une des parties par l'autre. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à déterminer et à proposer des façons plus adaptées et efficaces permettant au droit d'appuyer les aînés et leurs rapports personnels.**	***À la recherche de la justice intergénérationnelle*** Les activités de recherche et de discussion portaient sur les distinctions juridiques intergénérationnelles : ▪ Recherche sur les distinctions fondée sur l'âge, les rapports intergénérationnels et les questions liées à la justice intergénérationnelle ▪ Présentation d'un document de discussion provisoire à un groupe d'experts pour examen et commentaires ▪ Partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines afin qu'un professeur travaille avec la Commission sur des concepts innovateurs de justice intergénérationnelle ▪ Concours visant à obtenir les opinions des jeunes Canadiens et Canadiennes sur ce qui peut être accompli pour assurer que les jeunes et les aînés soient traités équitablement, sans discrimination, tout en promouvant la justice et l'échange entre les générations	▪ La recherche portera sur l'incidence du droit et son application aux rapports entre les aînés et les enfants ainsi que les adolescents. Parmi les résultats à obtenir, on trouve l'analyse des avantages liés à l'âge en vertu du droit et leur incidence sur les rapports intergénérationnels. ▪ Les membres du groupe d'experts ont examiné le contenu, les questions et les méthodologies proposés et ont fourni des suggestions à propos de personnes-ressources, de consultations, de recherche et d'événements supplémentaires. ▪ On a obtenu des points de vue sur les questions intergénérationnelles, comme la perception par un groupe d'un autre, les contributions de chaque groupe d'âge à la société, les lois et les politiques qui créent des distinctions fondées sur l'âge, l'incidence du vieillissement de la population et le rôle du gouvernement lorsque vient le temps d'offrir une aide aux jeunes et aux aînés.
	Au-delà de la conjugalité ▪ Le 30 janvier 2003, la présidente de la Commission a présenté un mémoire sur la question du mariage homosexuel devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne. La présentation était fondée sur le rapport de la Commission intitulé *Au-delà de la conjugalité : La reconnaissance et le soutien des rapports de nature personnelle entre adultes*. La présentation a mis l'accent sur le dernier chapitre du rapport, qui porte sur le rôle des gouvernements dans l'organisation juridique des rapports personnels.	▪ La présentation devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne a permis de souligner les opinions de la Commission sur les insuffisances de l'infrastructure juridique actuelle en rapport avec les relations de nature personnelle entre adultes. On a soutenu que le droit canadien actuel ne reconnaît pas suffisamment les relations autres que l'union conjugale et qu'il ne dispose pas d'infrastructure juridique à cet effet.
Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports personnels pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 437 080 $		

Domaine clé : rapports de gouvernance

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Les Canadiens et les Canadiennes tendent à délaisser leurs institutions publiques et manifestent un plus grand scepticisme quant à la pertinence de leurs interventions. La Commission étudie les mécanismes de prise de décision au sein des institutions, tant publiques que privées, et cherche à proposer des mécanismes de gouvernance efficaces dans un cadre de transparence et de responsabilisation. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'examiner des façons d'améliorer la capacité des citoyens à participer concrètement aux divers processus existant au sein des institutions publiques. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à explorer les concepts de la réforme électorale et des responsabilités de fiduciaire.**	***La réforme électorale*** Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen du besoin potentiel d'une réforme électorale : ▪ Publication de six documents de recherche portant sur la réforme électorale qui posaient une série de questions liées à l'état de la démocratie au Canada ▪ Consultations tenues partout au Canada afin de discuter de la gouvernance démocratique et du système électoral	▪ On a favorisé la discussion entre les Canadiens et les Canadiennes sur l'état de la démocratie au Canada et on a exprimé des préoccupations au sujet du système de gouvernance démocratique et du système électoral actuel. ▪ À la suite des discussions et de la publication des documents de recherche, la Commission va préparer un rapport à l'intention du Parlement. De plus, elle continuera à consulter les Canadiens et les Canadiennes et à appuyer la recherche sur la gouvernance démocratique dans la société contemporaine canadienne.
	Les responsabilités fiduciaires Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des responsabilités fiduciaires dans le contexte des rapports entre les collectivités : ▪ Publication d'une série de documents portant sur les responsabilités fiduciaires, y compris les rapports entre les gouvernements et les Autochtones ▪ Création d'un partenariat avec l'Indigenous Bar Association afin d'examiner les questions juridiques liées à la coexistence avec les collectivités autochtones	▪ On a soulevé des questions afin de discuter de ce qui est nécessaire pour assurer que les traditions juridiques autochtones s'épanouissent et des institutions qui sont nécessaires. ▪ Une meilleure connaissance et compréhension du concept de fiduciaire, de ses possibilités futures, de ses promesse et de ses difficultés.
	La gouvernance au-delà des frontières Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des façons dont le droit et les institutions de gouvernance pouvaient le mieux servir les Canadiens et les Canadiennes : ▪ Table ronde avec cinq équipes de recherche travaillant avec la Commission afin d'explorer l'incidence potentielle des lois et des politiques canadiennes sur les autres pays	▪ La table ronde a permis aux participants de formuler des commentaires sur leurs résultats préliminaires et de discuter des points exigeant des recherches supplémentaires. Pour donner suite à ces travaux et aux idées générées au cours de la table ronde, la Commission a entrepris d'explorer les questions de gouvernance liées à la responsabilité sociale des entreprises.
Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports de gouvernance pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 999 040 $		

Domaine clé : rapports économiques

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Un bon nombre de rapports parmi les plus importants de nos jours sont des rapports à caractère économique, lesquels visent notamment la reconnaissance, l'attribution et la distribution des ressources. L'évolution des tendances dans le domaine du commerce, de la consommation, de l'éducation et du travail présente d'importants défis, en raison notamment de la dislocation que ces tendances occasionnent sur le plan de l'emploi, de la famille et des collectivités qui sont touchées. La Commission croit qu'en voyant les activités commerciales dans un cadre relationnel, on pourra mieux cerner comment le droit peut apporter les réponses qui s'imposent devant les perturbations humaines et sociales occasionnées par l'économie en transition. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'explorer la façon dont on pourrait mieux articuler le droit de manière à accroître la force économique tout en sauvegardant les valeurs sociales fondamentales. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à explorer les contraintes liées à la capacité à fournir le savoir, tels des droits de propriété intellectuelle, comme sûretés à des fins d'investissement, ainsi que les rapports entre le travail et la sécurité économique.**	***La capitalisation du savoir*** Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des contraintes liées à la capacité à fournir le savoir, tels des droits de propriété intellectuelle, comme sûretés à des fins d'investissement : ▪ Projet de recherche visant à explorer l'incertitude des sûretés à l'égard de la propriété intellectuelle	▪ Le projet de recherche explorait les ambiguïtés présentes dans les lois fédérales canadiennes liées aux sûretés touchant la propriété intellectuelle et propose que ces ambiguïtés constituent un préjudice pour l'économie canadienne et doivent être réglées le plus possible. La Commission poursuit son travail dans le cadre d'un partenariat avec la Stratégie commerciale de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.
	Le travailleur vulnérable Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des moyens par lesquels le droit permet aux personnes d'atteindre la sécurité financière ou les en empêche : ▪ Projet de recherche portant sur le travail indépendant et la façon dont le droit se sert du statut d'un individu sur le plan de l'emploi pour déterminer le degré de protection professionnelle et les avantages sociaux qui lui seront conférés ▪ Projet de recherche portant sur les pratiques de travail marginalisées liées aux services érotiques et aux établissements de danse érotique ▪ En collaboration avec la Commission des droits de la personne du Québec, projet de recherche qui examine quelles répercussions la mondialisation et l'ère de l'information ont eues sur la santé mentale des travailleurs et des travailleuses	▪ Dans le cadre de la recherche sur le travail indépendant, on a soulevé des questions sur la façon dont le droit reconnaît et rétribue les différents types de travail ou les catégories de travailleurs ainsi que sur les conséquences juridiques découlant de l'absence de reconnaissance ou de rétribution. ▪ Dans le cadre du projet de recherche sur le travail marginalisé lié aux services érotiques et aux établissements de danse érotique, des chercheurs ont déterminé des ressources juridiques, sociales et économiques qui pourraient permettre aux travailleurs de mieux résister aux aspects oppressifs de leur travail. ▪ Les résultats de la recherche portant sur l'incidence de la mondialisation et de l'ère de l'information sont prévus d'ici la fin de 2003.
Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports économiques pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 343 420 $		

Domaine clé : rapports sociaux

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Les rapports sociaux harmonieux et sains reposent sur la confiance, l'interdépendance et le respect. Mais la mésentente et le conflit sont des incidences inévitables de la vie de tous les jours. Dans le passé, le droit dépendait grandement des institutions publiques comme le système de justice criminelle et la police pour résoudre les conflits et assurer la sécurité. Toutefois, les Canadiens et les Canadiennes s'en remettent de plus en plus aux méthodes non formelles de résolution des conflits et aux institutions privées pour assurer leur sécurité. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'explorer l'incidence des méthodes plus informelles de résolution de conflit sur la vie des Canadiens. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à explorer les concepts de l'ordre, de la sécurité et de la justice réparatrice et de la justice transformatrice.**	***En quête de sécurité*** Les activités de recherche et de discussion visaient à déterminer les rôles des services policiers et des services privés de sécurité : ▪ Document de discussion portant sur le rôle des forces policières et des agences de sécurité privées ▪ Consultations publiques sur l'avenir des services policiers et des services de sécurité au Canada ▪ Colloque international sur les services policiers et la sécurité, dont une rencontre spéciale des greffiers provinciaux responsables de la réglementation de l'industrie de la sécurité privée	▪ Stimulation du débat auprès des médias et des forces policières au sujet du rôle que les entreprises de sécurité privées devraient jouer et des règlements nécessaires. ▪ Identification du besoin d'une meilleure communication et de meilleurs partenariats entre les forces policières et les agences de sécurité privées, y compris des étapes y menant. ▪ Reconnaissance, par les participants au colloque, qu'une responsabilisation claire est essentielle afin d'obtenir une meilleure collaboration entre les forces policières et les agences de sécurité privées. ▪ Meilleure sensibilisation des greffiers provinciaux au sujet des initiatives entreprises dans chaque province ou territoire et des approches adoptées en vue de la réglementation des agences de sécurité privées. Les greffiers se sont engagés à se réunir de nouveau et à poursuivre les discussions.
	Résolution des conflits : vers la justice réparatrice Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des principes et des pratiques de la justice réparatrice et de la médiation : ▪ Consultations, document de discussion et vidéo éducative ▪ Financement de projets supplémentaires liés à la résolution de conflits ▪ Participation à des événements afin de faire progresser le dialogue portant sur la justice réparatrice, y compris un groupe de discussion lors du colloque national de l'Association canadienne de justice pénale ▪ Partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines pour obtenir les services d'un professeur qui travaillerait auprès de la Commission pour faire progresser les concepts liés à la justice réparatrice et à la médiation	▪ Le document de discussion et la vidéo portant sur la justice réparatrice sont utilisés dans beaucoup d'universités, particulièrement dans les facultés de criminologie. La vidéo est également utilisée dans le cadre de la formation des agents de police et d'autres professionnels de la justice. ▪ Les projets supplémentaires ont fourni d'autres renseignements pour un rapport qui sera présenté au Parlement au plus tard à la fin de 2003. ▪ Le public est davantage sensibilisé aux nouvelles formes de résolution des conflits, aux valeurs sous-tendant les processus de résolution des conflits et à l'incidence de ces processus sur la société.
Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports sociaux pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 874 160 $		

Domaine clé : rapports économiques

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Un bon nombre de rapports parmi les plus importants de nos jours sont des rapports à caractère économique, lesquels visent notamment la reconnaissance, l'attribution et la distribution des ressources. L'évolution des tendances dans le domaine du commerce, de la consommation, de l'éducation et du travail présente d'importants défis, en raison notamment de la dislocation que ces tendances occasionnent sur le plan de l'emploi, de la famille et des collectivités qui sont touchées. La Commission croit qu'en voyant les activités commerciales dans un cadre relationnel, on pourra mieux cerner comment le droit peut apporter les réponses qui s'imposent devant les perturbations humaines et sociales occasionnées par l'économie en transition. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'explorer la façon dont on pourrait mieux articuler le droit de manière à accroître la force économique tout en sauvegardant les valeurs sociales fondamentales. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à explorer les contraintes liées à la capacité à fournir le savoir, tels des droits de propriété intellectuelle, comme sûretés à des fins d'investissement, ainsi que les rapports entre le travail et la sécurité économique.**	***La capitalisation du savoir*** Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des contraintes liées à la capacité à fournir le savoir, tels des droits de propriété intellectuelle, comme sûretés à des fins d'investissement : ▪ Projet de recherche visant à explorer l'incertitude des sûretés à l'égard de la propriété intellectuelle	▪ Le projet de recherche explorant les ambiguïtés présentes dans les lois fédérales canadiennes liées aux sûretés touchant la propriété intellectuelle et propose que ces ambiguïtés constituent un préjudice pour l'économie canadienne et doivent être réglées le plus possible. La Commission poursuit son travail dans le cadre d'un partenariat avec la Stratégie commerciale de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.
	Le travailleur vulnérable Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des moyens par lesquels le droit permet aux personnes d'atteindre la sécurité financière ou les en empêche : ▪ Projet de recherche portant sur le travail indépendant et la façon dont le droit se sert du statut d'un individu sur le plan de l'emploi pour déterminer le degré de protection professionnelle et les avantages sociaux qui lui seront conférés ▪ Projet de recherche portant sur les pratiques de travail marginalisées liées aux services érotiques et aux établissements de danse érotique ▪ En collaboration avec la Commission des droits de la personne du Québec, projet de recherche qui examine quelles répercussions la mondialisation et l'ère de l'information ont eues sur la santé mentale des travailleurs et des travailleuses	▪ Dans le cadre de la recherche sur le travail indépendant, on a soulevé des questions sur la façon dont le droit reconnaît et rétribue les différents types de travail ou les catégories de travailleurs ainsi que sur les conséquences juridiques découlant de l'absence de reconnaissance ou de rétribution. ▪ Dans le cadre du projet de recherche sur le travail marginalisé lié aux services érotiques et aux établissements de danse érotique, des chercheurs ont déterminé des ressources juridiques, sociales et économiques qui pourraient permettre aux travailleurs de mieux résister aux aspects oppressifs de leur travail. ▪ Les résultats de la recherche portant sur l'incidence de la mondialisation et de l'ère de l'information sont prévus d'ici la fin de 2003.
Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports économiques pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 343 420 $		

Domaine clé : rapports sociaux

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Les rapports sociaux harmonieux et sains reposent sur la confiance, l'interdépendance et le respect. Mais la mésentente et le conflit sont des incidences inévitables de la vie de tous les jours. Dans le passé, le droit dépendait grandement des institutions publiques comme le système de justice criminelle et la police pour résoudre les conflits et assurer la sécurité. Toutefois, les Canadiens et les Canadiennes s'en remettent de plus en plus aux méthodes non formelles de résolution des conflits et aux institutions privées pour assurer leur sécurité. L'objectif des activités de recherche et de discussion de la Commission dans ce domaine est d'explorer l'incidence des méthodes plus informelles de résolution de conflit sur la vie des Canadiens. **Pour 2002-2003, la Commission s'est engagée à explorer les concepts de l'ordre, de la sécurité et de la justice réparatrice et de la justice transformatrice.**	***En quête de sécurité*** Les activités de recherche et de discussion visaient à déterminer les rôles des services policiers et des services privés de sécurité : ▪ Document de discussion portant sur le rôle des forces policières et des agences de sécurité privées ▪ Consultations publiques sur l'avenir des services policiers et des services de sécurité au Canada ▪ Colloque international sur les services policiers et la sécurité, dont une rencontre spéciale des greffiers provinciaux responsables de la réglementation de l'industrie de la sécurité privée	▪ Stimulation du débat auprès des médias et des forces policières au sujet du rôle que les entreprises de sécurité privées devraient jouer et des règlements nécessaires. ▪ Identification du besoin d'une meilleure communication et de meilleurs partenariats entre les forces policières et les agences de sécurité privées, y compris des étapes y menant. ▪ Reconnaissance, par les participants au colloque, qu'une responsabilisation claire est essentielle afin d'obtenir une meilleure collaboration entre les forces policières et les agences de sécurité privées. ▪ Meilleure sensibilisation des greffiers provinciaux au sujet des initiatives entreprises dans chaque province ou territoire et des approches adoptées en vue de la réglementation des agences de sécurité privées. Les greffiers se sont engagés à se réunir de nouveau et à poursuivre les discussions.
	Résolution des conflits : vers la justice réparatrice Les activités de recherche et de discussion portaient sur l'examen des principes et des pratiques de la justice réparatrice et de la médiation : ▪ Consultations, document de discussion et vidéo éducative ▪ Financement de projets supplémentaires liés à la résolution de conflits ▪ Participation à des événements afin de faire progresser le dialogue portant sur la justice réparatrice, y compris un groupe de discussion lors du colloque national de l'Association canadienne de justice pénale ▪ Partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines pour obtenir les services d'un professeur qui travaillerait auprès de la Commission pour faire progresser les concepts liés à la justice réparatrice et à la médiation	▪ Le document de discussion et la vidéo portant sur la justice réparatrice sont utilisés dans beaucoup d'universités, particulièrement dans les facultés de criminologie. La vidéo est également utilisée dans le cadre de la formation des agents de police et d'autres professionnels de la justice. ▪ Les projets supplémentaires ont fourni d'autres renseignements pour un rapport qui sera présenté au Parlement au plus tard à la fin de 2003. ▪ Le public est davantage sensibilisé aux nouvelles formes de résolution des conflits, aux valeurs sous-tendant les processus de résolution des conflits et à l'incidence de ces processus sur la société.
Dépenses réelles allouées aux activités liées aux rapports sociaux pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 874 160 $		

Autres domaines

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Qu'est-ce qu'un crime? La Commission s'est engagée à commencer à se pencher sur cette question fondamentale concernant ses quatre domaines clés. **L'objectif de la recherche est de déterminer la raison pour laquelle certains comportements sont considérés comme des crimes ainsi que l'incidence de cette façon de voir sur les rapports personnels, sociaux et économiques et sur les rapports de gouvernance.**	▪ Six universitaires provenant de différentes disciplines examinent la question Qu'est-ce qu'un crime? Leurs travaux seront publiés à l'automne 2003 par la UBC Press et Les Presses de l'Université Laval. ▪ Un concours d'essais du niveau secondaire portant sur la question Qu'est-ce qu'un crime a été lancé en 2001. Les résultats du concours ont été annoncés en 2002 et publiés dans le rapport annuel 2002-2003 de la Commission. ▪ La Commission a publié un document de discussion sur la question Qu'est-ce qu'un crime?, lequel portait sur les raisons pour lesquelles certains comportements sont considérés indésirables ou criminels ainsi que sur une variété de stratégies afin de réduire et d'empêcher les comportements indésirables et criminels.	▪ Le travail entrepris par les six universitaires a été présenté dans le cadre d'un atelier parrainé par la Fédération canadienne des sciences humaines. ▪ Au moyen du concours d'essais de niveau secondaire, les jeunes Canadiens et Canadiennes ont participé au renouvellement du droit visant à définir ce qu'est un crime dans différents domaines. ▪ À la suite de la publication du document de discussion, les Canadiens et les Canadiennes ont pu réfléchir aux stratégies utilisées afin de confronter les comportements indésirables et chercher des stratégies qui sont efficaces et justes.
La dignité retrouvée La Commission s'est engagée à effectuer le suivi en ce qui concerne le rapport intitulé *La dignité retrouvée : La réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens*, qui a été publié en 2000. **L'objectif du suivi visait à déterminer la façon dont le rapport avait été reçu par une variété d'auditoires et à promouvoir les initiatives de recherche harmonisées avec les recommandations générales du rapport.**	▪ Contribution à la production d'une vidéo éducative, *Options for dealing with Abuse*, qui a été produite par la B.C. Law Courts Education Society. ▪ Hôte d'une table ronde visant l'amélioration de la compréhension, par les professeurs, les avocats, les professionnels de la santé mentale, les médecins, les défenseurs des droits des enfants et d'autres fournisseurs de services, des sévices infligés aux enfants dans des établissements. Un rapport portant sur les sévices infligés aux enfants dans des établissements communautaires et organisationnels a été examiné.	▪ La vidéo éducative a été utilisée comme base pour une série d'ateliers partout en Colombie-Britannique afin d'aider les survivants à examiner leurs options de recours. Elle a également été utilisée dans le cadre de plusieurs conférences données par la Commission à différents groupes. ▪ Les participants ont discuté des stratégies et des meilleures pratiques entreprises afin d'améliorer la compréhension des sévices infligés aux enfants dans des établissements.
Dépenses réelles allouées aux autres domaines pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 468 300 $		

Autres domaines

Engagement	Principales activités	Résultats clés
Qu'est-ce qu'un crime? La Commission s'est engagée à commencer à se pencher sur cette question fondamentale concernant ses quatre domaines clés. **L'objectif de la recherche est de déterminer la raison pour laquelle certains comportements sont considérés comme des crimes ainsi que l'incidence de cette façon de voir sur les rapports personnels, sociaux et économiques et sur les rapports de gouvernance.**	▪ Six universitaires provenant de différentes disciplines examinent la question Qu'est-ce qu'un crime? Leurs travaux seront publiés à l'automne 2003 par la UBC Press et Les Presses de l'Université Laval. ▪ Un concours d'essais du niveau secondaire portant sur la question Qu'est-ce qu'un crime a été lancé en 2001. Les résultats du concours ont été annoncés en 2002 et publiés dans le rapport annuel 2002-2003 de la Commission. ▪ La Commission a publié un document de discussion sur la question Qu'est-ce qu'un crime?, lequel portait sur les raisons pour lesquelles certains comportements sont considérés indésirables ou criminels ainsi que sur une variété de stratégies afin de réduire et d'empêcher les comportements indésirables et criminels.	▪ Le travail entrepris par les six universitaires a été présenté dans le cadre d'un atelier parrainé par la Fédération canadienne des sciences humaines. ▪ Au moyen du concours d'essais de niveau secondaire, les jeunes Canadiens et Canadiennes ont participé au renouvellement du droit visant à définir ce qu'est un crime dans différents domaines. ▪ À la suite de la publication du document de discussion, les Canadiens et les Canadiennes ont pu réfléchir aux stratégies utilisées afin de confronter les comportements indésirables et chercher des stratégies qui sont efficaces et justes.
La dignité retrouvée La Commission s'est engagée à effectuer le suivi en ce qui concerne le rapport intitulé *La dignité retrouvée : La réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens*, qui a été publié en 2000. **L'objectif du suivi visait à déterminer la façon dont le rapport avait été reçu par une variété d'auditoires et à promouvoir les initiatives de recherche harmonisées avec les recommandations générales du rapport.**	▪ Contribution à la production d'une vidéo éducative, *Options for dealing with Abuse*, qui a été produite par la B.C. Law Courts Education Society. ▪ Hôte d'une table ronde visant l'amélioration de la compréhension, par les professeurs, les avocats, les professionnels de la santé mentale, les médecins, les défenseurs des droits des enfants et d'autres fournisseurs de services, des sévices infligés aux enfants dans des établissements. Un rapport portant sur les sévices infligés aux enfants dans des établissements communautaires et organisationnels a été examiné.	▪ La vidéo éducative a été utilisée comme base pour une série d'ateliers partout en Colombie-Britannique afin d'aider les survivants à examiner leurs options de recours. Elle a également été utilisée dans le cadre de plusieurs conférences données par la Commission à différents groupes. ▪ Les participants ont discuté des stratégies et des meilleures pratiques entreprises afin d'améliorer la compréhension des sévices infligés aux enfants dans des établissements.
Dépenses réelles allouées aux autres domaines pour la période se terminant le 31 mars 2003 : 468 300 $		

Pratiques de gestion efficaces

Les priorités stratégiques de la Commission sont établies par les commissaires sur l'avis du conseil consultatif. Le conseil est composé d'un maximum de 24 bénévoles qui reflètent la diversité socio-économique et culturelle du Canada et représentent un vaste éventail de disciplines. Il se réunit deux fois par année, et ses membres correspondent régulièrement avec la Commission. Le conseil est un mécanisme efficace qui donne des avis sur l'orientation stratégique de la Commission, son programme de recherche à long terme, l'examen du rendement et toute autre question pertinente.

La Commission a mis en place d'autres mécanismes pour s'assurer de maintenir un dialogue constant avec les Canadiens et les Canadiennes et continuer ainsi de répondre à leurs attentes en matière de réforme du droit. Elle participe également à des réseaux internationaux afin de demeurer au courant de ce qui se fait ailleurs en terme de réforme du droit.

Il est essentiel que la Commission se tienne au fait des nouveautés dans le domaine du droit et de la société. Elle encourage ses employés à déterminer et à examiner les exigences de formation, à entreprendre des études supérieures, à assister à des colloques et à utiliser des techniques d'encadrement pour le perfectionnement des cadres supérieurs.

Pour amener les Canadiens et les Canadiennes à participer au renouvellement du droit, la Commission doit conserver et perfectionner sa visibilité publique. À cette fin, elle participe à des colloques et à des forums de discussion pertinents et parraine ou organise ces événements au besoin. Des partenariats sont créés avec des universités et différents organismes professionnels afin de faire participer les universitaires et les professionnels à la recherche de la Commission et de solliciter de la rétroaction au sujet des documents de discussion et des autres publications.

Tous les employés sont responsables de la détermination des partenariats susceptibles d'aider la Commission à remplir son mandat. Des partenariats avec des universitaires, des avocats, d'autres professionnels et des organismes de recherche aident à accroître les synergies et créent des économies d'échelle. Les partenariats de recherche sont sollicités à l'aide de demandes de propositions, et les propositions sont officiellement évaluées en fonction de critères prédéfinis.

La Commission a conclu un protocole d'entente avec la Commission canadienne des droits de la personne afin de recevoir des services liés à la comptabilité, aux ressources humaines et aux technologies de l'information. L'entente est considérée comme une façon rentable d'assurer des services et des systèmes fonctionnels.

Plusieurs outils de gestion des connaissances sont en place ou en préparation à la Commission, entre autres les suivants :

- un système d'archives pour les dossiers d'information de l'organisme;
- une bibliothèque contenant les documents papier et les ouvrages de référence (en préparation);
- un lecteur partagé pour l'archivage de dossiers d'utilisation commune;
- un site Internet renfermant les rapports de recherche.

La Commission met également en œuvre un système de gestion des relations avec le client qui créera des liens entre des projets de recherche et les personnes-ressources pertinentes et gérera la correspondance connexe. La Commission détient également une liste de distribution à l'intention des personnes qui souhaitent demeurer informées de ses activités, événements, demandes de propositions et publications. Pour vous inscrire sur cette liste, rendez-vous au site Web de la Commission à l'adresse http://www.lcc.gc.ca/fr/listserv.asp.

Leçons apprises

La Commission cherche constamment à améliorer son approche opérationnelle ainsi que ses pratiques de gestion afin d'obtenir de meilleurs résultats. La haute direction et les employés discutent régulièrement des forces et des faiblesses des partenariats et des projets de recherche et en sont venus aux conclusions résumées ci-après.

Le passage de la recherche aux politiques

Pour qu'un nouveau concept soit mis en œuvre, il doit d'abord être compris. Il faut l'évaluer, en débattre et en critiquer le potentiel, et ses avantages doivent être évidents ou, du moins, largement acceptés. Bref, le concept doit être traduit d'un cadre universitaire à un cadre politique. Cette « traduction » n'est pas facile. Ainsi, pour pouvoir adapter au domaine des politiques un concept provenant du milieu universitaire, ce concept doit trouver un écho chez les décideurs et répondre à un problème ou, du moins, remettre en question la compréhension qu'ont les décideurs d'un problème.

Les nouveaux concepts se heurtent souvent à la résistance de la part de spécialistes dont l'expertise est « gravée » dans une certaine conception du monde. Les changements en politiques exigent souvent l'acceptation des échecs des politiques passées, ou du moins, la reconnaissance de leur incapacité à continuer à fournir des résultats satisfaisants.

Les idées sont mises en application parce qu'il existe suffisamment de gens convaincus de leurs mérites, et que le désir de changement est plus puissant que la résistance à ce changement. Cela peut impliquer des partis pris institutionnels à faire disparaître, l'acquisition de nouvelles données, l'examen critique de cadres conceptuels actuels, des mythes dont il faut se débarrasser ou la mesure de ce qu'il en coûte de ne rien faire.

En définitive, le passage de la recherche aux politiques ne repose pas uniquement sur la compréhension du langage qu'utilisent les décideurs, de la résistance des intervenants institutionnels et des craintes des différents intervenants sociaux, mais aussi sur la participation du public. Les Canadiens et les Canadiennes doivent être convaincus de la validité d'une idée, car ce sont eux qui devront vivre avec les conséquences de la mise en application de cette idée. Les politiques ne doivent pas être élaborées *pour* la population, mais plutôt *avec* elle, ce qui requiert un engagement à créer l'espace pour la discussion critique au sein de notre société. Il faut également une volonté d'augmenter la participation du public dans les instituts de recherche et de politiques publiques, et une volonté de créer, chez tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, la capacité de discuter.

Conserver et entretenir des réseaux de partenariat de recherche

Depuis sa création, la Commission a augmenté les ressources utilisées pour fournir un soutien administratif et un soutien de communication à ses agents de recherche et à ses partenaires. Ces augmentations ont été considérés nécessaires pour que la Commission puisse remplir efficacement son mandat. La Commission prévoit que d'autres augmentations seront nécessaires pour que ses réseaux de partenariat de recherche soient conservés et entretenus.

Annexe 1 – Tableaux financiers

Tableau 1 – Sommaire des crédits parlementaires approuvés (en milliers de dollars)

		2002-2003		
Crédit		**Budget principal des dépenses**	**Crédits totaux**	**Dépenses réelles**
	Commission du droit du Canada			
35	Dépenses du programme	2 915	2 999	2 907
(S)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	161	215	215
	Total	3 076	3 214	3 122

Les crédits parlementaires pour 2002-2003 représentent une augmentation de 138 000 $ ou 4 % par rapport au budget principal des dépenses de 3 076 000 $. Cet écart correspond principalement aux fonds reçus dans le cadre des budgets supplémentaires pour le report de budget de fonctionnement de 2001-2002, pour les augmentations salariales découlant des conventions collectives et pour les augmentations salariales du personnel de direction.

Tableau 2 – Comparaison des crédits parlementaires et des dépenses réelles (en milliers de dollars)

	2002-2003		
Commission du droit du Canada	**Budget principal des dépenses**	**Crédits totaux**	**Dépenses réelles**
Équivalents temps plein	11	11	12
Dépenses de fonctionnement	3 076	3 214	3 122
Dépenses en capital	–	–	–
Subventions et contributions	–	–	–
Total des dépenses brutes	3 076	3 214	3 122
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	–	–	–
Coût des services offerts gratuitement par d'autres ministères	126	128	128
Coût net du programme	3 202	3 342	3 250

Ce tableau démontre le coût total du programme incluant le coût des services offerts par d'autres ministères, soit le coût lié aux installations matérielles et aux régimes d'assurance des employés.

Les dépenses réelles représentent 97 % des crédits parlementaires. L'écart de 92 000 $ entre les dépenses réelles et les crédits parlementaires est principalement attribuable à certains projets de recherche qui n'ont pu être menés à terme avant la fin de l'année financière.

Tableau 3 – Comparaison historique des crédits parlementaires (en milliers de dollars)

			2002-2003		
Secteur d'activité	**Dépenses réelles 2000-2001**	**Dépenses réelles 2001-2002**	**Budget principal des dépenses**	**Crédits totaux**	**Dépenses réelles**
Commission du droit du Canada	3 110	3 188	3 076	3 214	3 122

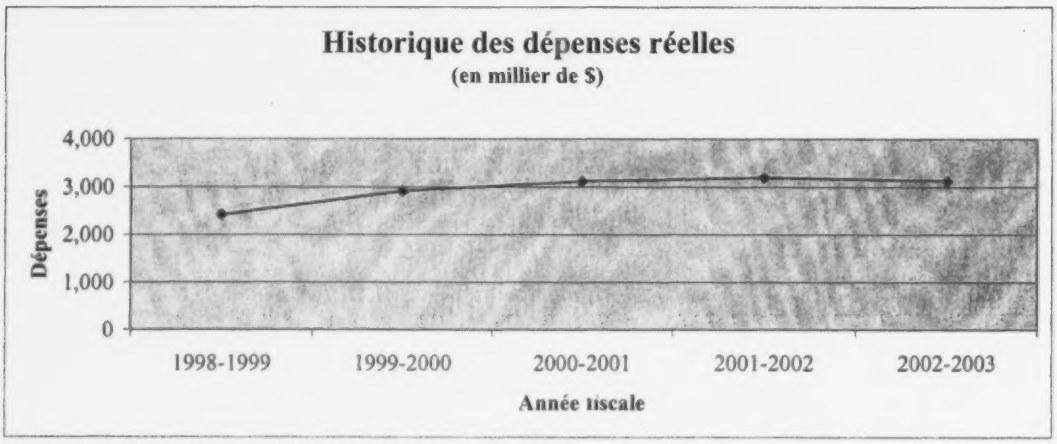
Historique des dépenses réelles
(en millier de $)
4,000
3,000
2,000
1,000
0
Dépenses
1998-1999
1999-2000
2000-2001
2001-2002
2002-2003
Année fiscale

Annexe 2 – Loi administrée

Loi administrée par la Commission du droit du Canada

Loi sur la Commission du droit du Canada (L.C., 1996, ch. 9)

Annexe 3 – Information sur la personne-ressource

Le droit touche tous les membres de notre société. Ainsi, chacun a intérêt à veiller à ce qu'il soit pertinent, adapté, efficace, accessible et juste. La participation du public aux travaux de la Commission du droit du Canada et au renouvellement de notre système juridique est essentielle. La Commission encourage les Canadiens et les Canadiennes à participer et à influencer les choses.

Commission du droit du Canada
Immeuble Trebla
473, rue Albert, 11e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0H8
Téléphone : (613) 946-8980
Télécopieur : (613) 946-8988
Courrier électronique : info@lcc.gc.ca
Site Web : www.lcc.gc.ca